

ALGÉRIE-PALESTINE

**Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique du Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas**

P.24

INONDATIONS EN ALLEMAGNE

**Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la chancelière allemande**

P.24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Le Président Tebboune décrète des mesures de grâce et de clémence**

P. 24

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des mesures exceptionnelles pour assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 (ministre)

► Un plan d'action pour la révision de la carte des formations universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, jeudi à Alger, une série de mesures visant à assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 à travers notamment le renforcement du système numérique d'inscriptions et la publication d'une circulaire relative à l'orientation des nouveaux bacheliers. «Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée universitaire et compte tenu de la situation sanitaire que traverse le pays en raison de la pandémie du Covid-19, il a été procédé à la numérisation de l'opération d'inscription dans toutes ses étapes outre l'élaboration et la promulgation d'une circulaire ministérielle relative à la préinscription et l'orientation des nouveaux bacheliers de la session juin 2021», a fait savoir M. Benziane lors de l'ouverture d'une conférence nationale des universités.

P. 4 APS



**NOTARIAT**

**«Le temps est venu» pour élaborer un code de déontologie de la profession (Garde des sceaux)**

P. 3

COVID-19

**Réception prochaine de 3 millions de doses de vaccin par mois (Fourar)**

P.10

AID EL ADHA

**Plus de 50.000 commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence (ministère)**

P. 3

**SANTÉ**

MINCEUR

**Pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim**

P.p 12-13

**FOOTBALL**

LIGUE 1 (32<sup>e</sup> JOURNÉE)

**L'ESS veut relever la tête, le CRB en conquérant à Tlemcen**

P. 21



INTERNET

**Algérie Télécom élargit ses tests d'augmentation de débit à 45 wilayas**

P. 2

HABITAT

**LPP : ouverture de l'opération de souscription à Alger à compter du 25 juillet**

P. 2

## LOGEMENTS LPP - SOUSCRIPTION

### Ouverture de l'opération de souscription à Alger à compter du 25 juillet



L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé jeudi l'ouverture de l'opération de souscription pour bénéficier des logements promotionnels publics (LPP) selon les quotas disponibles dans plusieurs sites à Alger à compter du 25 juillet.

«L'Entreprise nationale de promotion immobilière appelle tous les citoyens, à travers le territoire national, désirant souscrire à la formule LPP à Alger, selon les quotas disponibles à la nouvelle ville «Sidi Abdellah» et la ville «Rahmania» à consulter le site web de l'entreprise [www.enpi.dz](http://www.enpi.dz) à partir du 25 juillet en cours», a précisé l'ENPI sur sa page Facebook.

Les sites de logements concernés par cette opération sont comme suit: «Sidi Abdellah»: 2.058 LPP, 1.200 Q12 LPP, Q12 et 1.000 LPP Q19 et «Rahmania»: 1.021 LPP, 108, Q18 LPP, Q18 et 1.200 LPP Q 24, précise la même source.

Pour de plus amples informations, l'ENPI invite les intéressés à se rapprocher de ses services commerciaux auprès de la direction de projets d'Alger ouest «Ouled Fayet», conclut le communiqué.

## ALGÉRIE TÉLÉCOM - INTERNET

### Algérie Télécom élargit ses tests d'augmentation de débit à 45 wilayas



Algérie Télécom a annoncé que l'opération des tests d'augmentation du débit Internet sera élargie pour atteindre 45 wilayas après les premiers tests techniques lancés le 24 juin dernier en attendant d'être généralisée sur l'ensemble des wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de cet opérateur public.

A cet effet, une nouvelle opération de tests d'augmentation des débits débutera le soir du jeudi 15 juillet 2021 afin d'élargir ces derniers aux wilayas suivantes : Boumerdès, Naâma, El Bayadh, Timimoun, Tizi Ouzou, Adrar, Bouira, Béchar, Béni Abbès, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Tamnasset, In Guezzam, Djanet, Illizi, El Menia, Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Touggourt, El Oued, El M'Ghair, Djelfa, Sétif, Bejaïa, M'sila et Bordj Bou Arreridj, précise la même source.

Algérie Télécom note, d'autre part, que ses équipes restent «mobilisées» afin de «réussir cette opération technique et prendre en charge les préoccupations des clients dans les meilleurs délais».

## ROUTES - ACCIDENTS - FETWA

### La commission ministérielle de la fetwa appelle les usagers de la route à la vigilance et à la prudence



La commission ministérielle de la fetwa a appelé les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance face à la recrudescence déplorables des accidents de la circulation et du nombre de morts.

«Face à la recrudescence déplorables et dangereuse des accidents de la circulation qui continuent de tuer des âmes innocentes, d'endommager les biens et de porter préjudice à l'économie nationale, la commission ministérielle de la fetwa appelle les usagers de la route à faire preuve de responsabilité, de vigilance et de prudence», souligne la commission dans son communiqué no 30.

Les accidents de la route constituent une menace à la vie humaine qu'Allah a fait sacrée, souligne encore la même source rappelant «l'obligation de respecter le code de la route et les règles de circulation, et d'éviter toute forme d'agression et de préjudice comme le recommande notre sainte religion».

## MÉTÉO - CANICULE

### Des températures atteignant ou dépassant 49 degrés prévues sur plusieurs wilayas du sud (BMS)



Une chaleur caniculaire avec des températures atteignant ou dépassant les 49 degrés affectera plusieurs wilayas de Sud du pays à partir de ce vendredi, alerte un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

La vague de chaleur dont la température atteindra ou dépassera localement 49 Celsius, concernera les wilayas de Tindouf, Timimoun, Adrar et In Salah, précise la même source, ajoutant que la validité de cette canicule d'un niveau de vigilance orange, s'étalera de vendredi à 12h00 au samedi 17 juillet 2021 à 21h00 au moins.

## BATEAUX- TRANSPORT - MARCHANDISES

### Le navire Cirta achemine 925 EVP lors de sa traversée inaugurale



Le nouveau navire porte-conteneurs Cirta, de la compagnie CNAN-MED, a transporté une totalité de 925 EVP (équivalent 20 pieds), lors de son voyage inaugural dans le cadre de son activité sur la ligne régulière desservant les principaux ports de la rive sud de la Méditerranée occidentale, a annoncé mercredi à l'APS, le directeur exploitation commerciale de cette compagnie, Djamel Karaoui. Le Cirta a chargé, durant cette traversée, une totalité de 925 EVP (conteneurs équivalent 20 pieds), soit sa pleine capacité, à partir de ports européens, a expliqué M. Karaoui.

Parti d'Alger, le navire a fait escale dans deux ports en Espagne, à savoir, Barcelone et Valence avant d'accoster ce matin au port d'Oran, ajoute la même source. Par ailleurs, M. Karaoui a indiqué que l'autre nouveau navire acquis par CNAN-MED, Djanet, est actuellement en Italie pour sa deuxième traversée.

Djanet a déjà fait escale au port Marina di Carrara et se trouve actuellement au port La Spezia (Italie), a précisé le responsable, ajoutant qu'il devrait, dans les heures à venir, rallier le port de Gênes (Italie) avant de poursuivre sa traversée vers Marseille (France) et Valence (Espagne), puis rentrer sur Alger.

Pour rappel, les navires Djanet et Cirta ont été acquis dans le cadre du plan de développement de transports maritimes en Algérie et du renforcement de la flotte nationale marchande.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 13 morts et 476 blessés en une semaine selon la Sûreté nationale



Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 476 autres ont été blessées à différents degrés dans 364 accidents de la circulation survenus en zones urbaines, durant la période allant du 6 au 12 juillet, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale.

Comparativement aux chiffres enregistrés la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse dans le nombre des décès (+1), de blessés (+86) et dans le nombre d'accidents (+31).

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non respect du code de la route, notamment la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de concentration, entre autres facteurs liés à l'état des véhicules, précise la même source.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à la prudence et à la vigilance et au respect du code de la route.

Elle rappelle également aux citoyens les numéros, vert 1548 et de secours 17 mis à leur disposition 24h/24h.

## NOTARIAT

**«Le temps est venu» pour élaborer un code de déontologie de la profession (Garde des sceaux)**

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, jeudi à Alger, que le «temps est venu» pour élaborer un code de déontologie pour la profession de Notaire, au vu de son rôle «pivot» dans la garantie de la sécurité contractuelle du citoyen, la protection de son statut légal et la contribution au développement économique.

Supervisant l'ouverture de la 1<sup>re</sup> conférence nationale des élus dans l'instance de notariat, organisée par la Chambre nationale des notaires, M. Tabi a indiqué que «le temps est venu pour élaborer un code de déontologie pour la profession de notaire, au vu de son rôle essentiel dans la promotion et la protection de la profession, en sus d'être un titre de noblesse et d'honneur et la clé de confiance entre les clients et le notaire, par fidélité du notaire à son serment et par respect du sceau de l'Etat, symbole de la souveraineté».

Le ministre a souligné, à ce titre, l'impératif pour le notaire, en sa qualité d'officier public, d'«obéir aux règles de la déontologie professionnelle qui garantissent sa crédibilité et de celle de l'acte qu'il établit, eu égard à la responsabilité qui lui est incombée conformément à la Loi et de la confiance dont il a été investi par les Pouvoirs publics et les clients, afin qu'il soit un exemple de sincérité, de probité, d'équité et de respect de l'application de la Loi et de la préservation du secret professionnel».

Pour le ministre, les notaires «ont la responsabilité, du point de vue juridique, de signaler toute transaction entourée de suspicion de corruption, lors de leur réception de tout acte, et ce, en vue de lutter contre ce phénomène par divers moyens légaux possibles».

Abordant la profession de notaire, étant un auxiliaire de la Justice, le même responsable a affirmé que ce dernier «est tenu de satisfaire les besoins des opérateurs économiques dans le contexte des réformes économiques et financières visant à édifier une Algérie Nouvelle forte et prospère», faisant part de sa conviction que l'atteinte de cet objectif «exige d'œuvrer à asseoir les bases d'un notariat moderne et ouvert, notamment en intégrant l'acte et la signature notariaux électroniques, en prévision de l'application des archives notariaux électroniques». Concernant l'organisation de



cette conférence, première du genre, M. Tabi a indiqué que cette rencontre «contribuera inéluctablement à la promotion de la performance notariale à travers l'enrichissement du système législatif et organisationnel, l'amélioration de la politique de formation et la modernisation du mode de gestion, afin de développer et de promouvoir le service public prodigué au citoyen en général, et aux opérateurs économiques en particulier, en soutien au notariat».

Pour le ministre de la Justice, l'amélioration du service public fourni par les auxiliaires de justice, en l'occurrence les notaires, les huissiers de justice, les traducteurs-interprètes officiels et les commissaires-priseurs (ceux détenant le sceau de l'Etat), était même d'assurer «la sérénité et la paix sociale auprès de ceux qui bénéficient de leurs services, ce qui nécessite, selon lui, la mise en place d'un plan d'action pour la promotion et la modernisation de ces métiers, en fournissant le cadre juridique nécessaire à la protection de l'officier public contre tous les dépassements et les dénonciations calomnieuses, au mieux de l'intérêt de l'économie nationale et de la réalisation du développement durable». «Donner aux auxiliaires de justice le sceau de l'Etat signifie qu'une partie des prérogatives du pouvoir public en matière de service public leur a été conférée, au vu de leur contribution à la stabilité des transactions civiles», a-t-il ajouté, soulignant que le rôle du notaire, en tant

qu'officier public mandaté par l'Etat et un expert judiciaire en même temps, «confère aux actes qu'il établit un caractère officiel et leur donne la force juridique en termes d'authenticité».

Affirmant que la relance du Haut conseil national du notariat «est devenue une nécessité impérieuse», le ministre a estimé que l'instauration des nouveaux jalons du métier du notaire «requiert l'amendement de la loi régissant ce métier ainsi que ses textes d'application, en accordant la priorité absolue aux programmes de formation à long terme, en introduisant la numérisation dans l'acte notarial, en trouvant de nouveaux mécanismes pour faciliter le travail du notaire avec les différents services administratifs et en régulant l'archive notariale».

Il a en outre fait état d'une réflexion en cours pour «la mise en place d'un cadre législatif et organisationnel selon une nouvelle approche globale du métier du notaire et l'adaptation au système moderne selon les normes internationales, un système, a-t-il dit, qui «répond aux aspirations des notaires et leur ouvre de nouvelles perspectives en vue de se mettre au diapason des développements technologiques et de leur garantir la protection légale nécessaire». De son côté, le président de la Chambre nationale des notaires, Réda Benouanane a plaidé pour «la mise en place de mécanismes prospectifs pour la profession de notaire» à travers l'amendement de la Loi 06-02 de février 2006, la mise en place de

mécanismes efficaces pour les chambres élues, l'accélération de la tenue du Conseil supérieur du notariat, la revalorisation du service public du notaire et son élargissement à d'autres domaines ainsi que la révision de la tarification officielle des honoraires en prenant en compte le vécu quotidien.

La chambre «fonde de grands espoirs sur la prise en charge des préoccupations des notaires qui jouent un grand rôle dans la vie économique, à travers le caractère officiel qu'ils confèrent aux documents, la certification des transactions, l'amélioration des différentes taxes et impôts au profit du Trésor public, l'une des principales sources du budget de l'Etat», a-t-il précisé lors de cette conférence à laquelle ont pris part des membres du gouvernement, des responsables de la Cour suprême, du conseil d'Etat, de la Cour d'Alger ainsi que des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans son allocution, M. Benouanane a appelé à introduire les outils de numérisation dans la profession, étant «nécessaire» à son développement en vue d'«améliorer le service, l'efficacité et la productivité», appelant le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil à une concertation sur la possibilité de signature d'une convention permettant au notaire de bénéficier d'une formation. Entre autres préoccupations soulevées par M. Benouanane en matière de protection du notaire aux plans juridique et procédural, figure l'introduction de l'acte notarié dans les métiers auxquels le projet de loi relatif à la dépenalisation doit accorder la priorité.

La conférence a été marquée par plusieurs interventions axées sur la présentation de propositions pour une gestion moderne de la profession de notaire et d'une vision prospective du notariat en Algérie ainsi que sur le rôle du notaire dans l'accompagnement des institutions économiques.

## APN

**Répartition des tâches entre les membres du bureau**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali a présidé jeudi une réunion du Bureau de l'APN, consacrée à la répartition des tâches entre les membres, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali a présidé jeudi une réunion du Bureau de l'APN, consacrée à la répartition des tâches entre membres, et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du règlement intérieur de l'APN et de l'instruction N01-04 du 20 juillet 2004 relative à la répartition des tâches entre les membres du Bureau de l'APN», lit-on dans le communiqué. A ce titre, le président de l'assemblée a affirmé que cette répartition «a pris en considération les normes de compétence, de spécialité et d'âge», appelant les membres à «consentir des efforts en vue de promouvoir l'action parlementaire», avant d'exhorter tout un chacun à être «à la hauteur des attentes du peuple algérien et à relever les défis», a conclu la même source.

**AID EL ADHA Plus de 50.000 commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence (ministère)**

Au total 50.093 commerçants seront réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour assurer la permanence de l'Aid el Adha 2021, a annoncé jeudi le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Selon le ministère, ce programme des permanences concerne 6.021 commerçants actifs dans la boulangerie, 30.803 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 12.813 dans des activités diverses ainsi que 456 unités de production (139 laiteries, 273 minoteriers et 44 unités de production d'eaux minérales).

Cet effet, 2.130 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en oeuvre du programme des permanences élaboré en vue d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation, et ce, en application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, a ajouté le communiqué.

A cette occasion, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques réquisitionnés «à contribuer massivement à la réussite de cette opération», tout en rappelant «l'obligation de procéder, après la fête de l'Aid, à la reprise de leurs activités commerciales et la réouverture de leurs magasins conformément aux dispositions régissant les congés durant les fêtes légales et religieuses».

## ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

**Le Conseil de la nation prend part aux deux réunions de l'AP-UpM**

Le Conseil de la nation a participé mercredi aux travaux de la réunion de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'Homme, ainsi qu'à une autre réunion du groupe de travail sur la Palestine, relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM), indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Le Conseil de la nation a été représenté à ces deux réunions, organisées par visioconférence, par Mohamed Madani Houd Mouissa, membre du Conseil et vice-président de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'Homme relevant de l'AP-UpM. La première réunion a porté sur «l'échange des points de vues sur la situation euro-méditerranéenne et les principales perspectives à court et moyen termes», ainsi que «l'examen des recommandations de la commission sur la lutte contre le réchauffement climatique qui constitue un défi mondial dans la méditerranée». Par ailleurs, les participants à la deuxième réunion ont abordé «le rôle constructif que joue l'AP-UpM dans la cause palestinienne». Dans une intervention, M. Houd Mouissa a évoqué «les répercussions négatives du réchauffement climatique sur la région de la méditerranée ainsi que ses effets négatifs sur la sécurité et la stabilité de cette région», passant en revue les efforts de l'Algérie et sa stratégie nationale en la matière, citant à titre d'exemple «le programme ambitieux qu'a adopté l'Algérie sur les énergies renouvelables», lequel permettra, a-t-il dit, de «rejoindre les pays producteurs de l'électricité à travers l'énergie solaire à l'horizon 2030». Abordant la question palestinienne, le représentant du Conseil de la nation a réaffirmé «la position constante de l'Algérie concernant cette cause juste», appelant à «davantage d'efficacité en matière de traitement de cette cause et de protection du peuple palestinien contre les agressions flagrantes de ses droits en vue de lui permettre de recouvrer ses territoires spoliés et d'établir son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale», a conclu le communiqué.

## SAISON ESTIVALE

**Le ministère de l'Environnement alerte les estivants sur les dangers de la Galère portugaise**

Le ministère de l'Environnement a mis en garde les citoyens contre l'apparition récemment de la Galère portugaise ou «Physalie ou vessie de mer» sur les rives de plusieurs plages nationales, précisant que cette espèce marine était «fortement toxique pour l'homme mais aussi pour les animaux». «Les premiers spécimens ont été repérés et documentés en mars dernier lors d'une mission d'inspection effectuée par le ministère de l'Environnement en face des côtes oranaises», a indiqué mercredi un communiqué du ministère, citant d'autres rapports (31 spécimens retrouvés) élaborés dans les wilayas de Tipasa, Jijel, Ain Témouchent, Oran, Boumerdes, Béjaïa, Tizi Ouzou et Skikda. Le ministère a expliqué, à ce titre, que cette espèce marine «est fortement toxique pour l'homme mais aussi pour les animaux», signalant que «l'envenimement consiste en une intense douleur accompagnée de multiples symptômes».

Même mortes, échouées et à moitié sèches, les physalies sont dangereuses plusieurs jours ou semaines, après leur échouage, a souligné la même source, appelant les citoyens à se rapprocher rapidement du plus proche centre médical en cas d'envenimement. La Galère portugaise se déplace grâce aux courants marins et aux vents, à travers son sac gonflé d'air d'aspect rosé ou bleuté, précise le communiqué, soulignant que cette espèce n'attire pas l'attention des nageurs, vu sa forme polype qui ressemble à un sac en plastique. Le ministère a appelé les estivants à éviter tout contact avec ce siphonophore vivant ou échoué et à signaler aux autorités compétentes (direction de l'environnement, Commissariat national du littoral, direction de pêche, protection civile, universités ou association de l'environnement) en cas de repérage de cet animal.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Une série de mesures pour assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, jeudi à Alger, une série de mesures visant à assurer le succès de la rentrée universitaire 2021/2022 à travers notamment le renforcement du système numérique d'inscriptions et la publication d'une circulaire relative à l'orientation des nouveaux bacheliers.

«Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée universitaire et compte tenu de la situation sanitaire que traverse le pays en raison de la pandémie du Covid-19, il a été procédé à la numérisation de l'opération d'inscription dans toutes ses étapes outre l'élaboration et la promulgation d'une circulaire ministérielle relative à la préinscription et l'orientation des nouveaux bacheliers de la session juin 2021», a fait savoir M. Benziane lors de l'ouverture d'une conférence nationale des universités. Il a précisé que cette circulaire, qui a fait l'objet d'un enrichissement au niveau de l'administration centrale et de larges consultations au sein des établissements de l'Enseignement supérieur, a connu quelques amendements notamment concernant les conditions pédagogiques d'accès à certaines spécialités afin de satisfaire aux vœux des étudiants et de leurs parents, et ce, en calculant une moyenne pondérée prenant en compte la moyenne du BAC et



les notes des matières essentielles obtenues dans la filière». Le ministre a ajouté qu'il a été procédé au maintien de l'orientation sur la base de 6 choix au minimum et 10 au maximum et certaines notes de matières essentielles obtenues dans la filière», outre «le maintien de l'enseignement en modes présentiel et distanciel». Cette rentrée verra également l'entrée en service du projet du pôle technologique de Sidi Abdallah à tra-

vers le lancement des deux écoles nationales supérieures des Mathématiques et de l'Intelligence industrielle, en attendant la finalisation des autres projets inhérents au pôle (équipements, structures d'œuvres universitaires...) et la mise en place d'un cadre juridique adapté aux spécificités et modalités de gestion du projet». A ajouté le ministre. M. Benziane a donné des instructions aux directeurs des œuvres universi-

taires pour la réhabilitation des structures endommagées et la mobilisation de tous les moyens pour le transfert des étudiants vers d'autres cités outre la dotation des nouvelles cités universitaires en équipements nécessaires en prévision de la prochaine rentrée et la maintenance des réseaux d'eau et de chauffage. Il a également appelé à la mobilisation de tous les acteurs pour relever le défi face à cette situation inédite», invitait à assurer tous les moyens nécessaires pour l'application du protocole sanitaire de prévention en vue de la prochaine rentrée. Concernant la clôture de l'année universitaire en cours, M. Benziane a fait savoir que la majorité des établissements universitaires ont procédé aux délibérations de fin d'année, tandis que d'autres devraient les achever à la fin du mois de juillet, ajoutant que d'autres établissements ont préféré reporter la clôture de l'année universitaire à septembre prochain.

## Un plan d'action pour la révision de la carte des formations universitaires (Ministre)

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre à la mise en œuvre d'un plan d'action prévoyant plusieurs axes, dont la révision de la carte des formations universitaires, le renforcement du processus de modernisation sectoriel et l'amélioration de la vie étudiante, a annoncé jeudi le ministre du secteur, Abdelbaki Benziane.

Présidant l'ouverture de la Conférence nationale des universités, M. Benziane a présenté les plus importants axes du plan d'action du secteur pour la période à venir, notamment la révision de la carte des formations universitaires avec l'objectif d'assurer une cohésion entre les offres de formation et leur répartition sur les établissements d'enseignement supérieur et les pôles d'excellence, outre la refonte des programmes de formation afin qu'ils répondent aux besoins du secteur socio-économique. Il s'agit également, poursuit le ministre, de «suivre l'avant-projet de loi sur les règles générales de l'enseignement supérieur», ce texte étant la plateforme d'approfondissement des réformes liées au système d'enseignement supérieur», soulignant la mise en place de groupes de travail pour préparer les textes d'application liés à ce projet de loi.

Le secteur vise également à «renforcer le mode d'enseignement à distance, à poursuivre la préparation de l'arsenal juridique y afférent, à acquérir les équipements technologiques nécessaires et à la poursuite de la réforme de la formation en médecine pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, en coordination avec le ministère de la Santé, outre la révision des statuts de l'Office des Publications Universitaires (OPU).

Concernant le troisième cycle (Doctorat), le secteur œuvre, a-t-il dit, pour l'intégration des doctorants dans les laboratoires de recherche et l'orientation des thèmes de recherche vers les axes de recherche prioritaires pour la société et l'économie. Il est également question d'encourager le secteur privé à prendre part à l'effort national en matière d'enseignement supérieur à travers la révision du cahier des charges relatif à la création d'établissements privés de formation supérieure en vue de sélectionner les meilleurs investisseurs et garantir la qualité de la formation.

Dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique, le ministre a précisé que les projets tracés dans les programmes nationaux seront mis en œuvre parallèlement à la promotion de

la création d'incubateurs et à l'accompagnement des porteurs de projets innovants dans le cadre des startup avec la mise en place d'un cadre juridique adapté. S'agissant de la vie étudiante et des œuvres universitaires, le secteur suit la mise en œuvre de la feuille de route d'urgence pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants en termes de rénovation des résidences et chambres universitaires, de réparation des réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement et d'aménagement des espaces et des structures, a fait savoir M. Benziane.

Le secteur entend aussi réactiver les conventions signées avec les secteurs de la Jeunesse et des sports et de la Culture pour intensifier et renforcer les activités sportives et culturelles en milieu universitaire. Dans le cadre du développement des ressources humaines, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique compte réviser le statut de l'enseignant pour améliorer le rendement des ressources humaines et élaborer une loi sur les enseignants visiteurs pour attirer les compétences scientifiques nationales, établies à l'étranger et étrangères et les faire participer à l'encadrement, notamment au niveau du pôle technologique de la ville de Sidi Abdallah.

## AGRICULTURE-FORÊTS-INCENDIE

## Un nouveau plan de protection de la richesse forestière contre les incendies appliqué à partir de la semaine prochaine (Hemdani)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a annoncé, jeudi à Alger, l'application à partir de la semaine prochaine d'un nouveau plan de lutte contre les incendies de forêts, reposant sur la vigilance et l'action de proximité.

S'exprimant lors d'une réunion consacrée au débat de la stratégie nationale de lutte contre les incendies, M. Hemdani a assuré qu'une série de mesures urgentes sur le terrain pour protéger la richesse forestière allait être prise, dès dimanche prochain, en association avec toutes les parties concernées y compris la société civile et les citoyens. Le ministre a souligné, en outre, que le caractère criminel des récents incendies de forêts exige en plus de la mobilisation immédiate des groupes régionaux des services de forêts, l'association des chasseurs et des habitants ruraux et ceux résidant à proximité des forêts, les scouts musulmans algériens (SMA) et les associations.

Ces mesures seront susceptibles d'augmenter le niveau de vigilance et de prévention contre les feux, d'alerte en temps réel et d'identification des auteurs. Il sera également question, selon le ministre, d'une révision du système d'intervention, y compris les appareils de contrôle entre autres équipements.

Le ministre a dévoilé, en outre, des tentatives «délibérées» de mettre le feu aux forêts de Bainem (Alger) et Chréa (Blida) entre autres, précisant que la lutte contre ce genre d'actes criminels exige une présence permanente sur le terrain et un contrôle rigoureux.

S'agissant des indemnisations, M. Hemdani a assuré que les sinistrés des incendies de forêts seront pris en charge à travers le fond du secteur en nature, pour permettre la relance de l'activité agricole». Selon le bilan actualisé du ministère de l'Agriculture, 8946 hectares de forêts ont été dévastés par les incendies à l'échelle nationale, dont 261 foyers enregistrés dans la wilaya de Khenchela où les feux de forêts ont ravagé 8245 hectares, soit 92 % de la superficie globale dévastée, y compris pour les arbres fruitiers.

Les participants à la réunion parmi les cadres de la direction générale des Forêts (DGF), les membres de la société civile, les SMA et experts ont insisté sur l'importance d'adopter des techniques scientifiques pour détecter les actes criminels qui risqueraient de menacer la sécurité des forêts, à l'instar de l'utilisation des satellites et des drones de contrôle, soulignant l'impérative modernisation des équipements d'extinction des feux, notamment les avions bombardiers d'eau.

## AÏD EL-ADHA

## Le ministère de l'Environnement appelle à éviter l'abattage anarchique dans la rue

Le ministère de l'Environnement a appelé jeudi les citoyens, à quelques jours de l'Aïd el-Adha, à éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les immeubles et dans les lieux publics, afin de préserver l'environnement et parer les infections.

L'abattage anarchique dans les rues, devant les immeubles et dans les lieux publics pollue l'environnement et infecte les viandes en raison de la poussière, le sol et les transmetteurs de maladies qui pourraient favoriser la prolifération de quelque 300 maladies, a mis en garde le ministère dans un communiqué.

Le ministère souligne à ce propos la nécessité de prendre des précautions afin d'éviter la contamination des maladies transmissibles entre l'être humain et l'animal dans les marchés de bétails, les fermes et

les points de rassemblement de bétails notamment avec la chaleur. A cet effet, il recommande aux citoyens de porter des gants, des masques, des visières, de laver les mains avec l'eau et le savon après chaque contact avec les cheptels. Les marchés de bétails constituent des espaces propices pour la transmission des épidémies de l'animal à l'Homme à travers le contact direct avec les cheptels contaminés outre les insectes et les puces, rappelle le communiqué qui insiste sur le respect des points de vente afin de limiter l'ampleur de la pollution.

Et de souligner l'importance d'égorger les bêtes dans les abattoirs agréés et contrôlés par les vétérinaires afin de s'assurer de l'examen du cheptel avant et après l'égor-



sacs étanches avant de les jeter dans les lieux réservés à cet effet.

En sus de polluer l'environnement, le jet anarchique des déchets pèse sur les agents d'hygiène qui seront obligés de prolonger les heures de travail le jour de l'Aïd, a ajouté le communiqué, recommandant, dans ce sens, de respecter les horaires de collecte des ordures et de collaborer avec les agents d'hygiène. Par ailleurs, le ministre invite la société civile à œuvrer pour la sensibilisation, l'orientation et l'encadrement des citoyens avant, durant et après l'Aïd el-Adha à travers les campagnes de sensibilisation, a conclu le communiqué.

gement et de ne pas recourir aux bouchers ambulants qui ne respectent pas les normes d'hygiène. Le ministère de l'Environnement a rappelé la nécessité de se débarrasser des déchets résultant du sacrifice du mouton en observant les règles d'hygiène de mise, c'est-à-dire en plaçant ces résidus dans des

## TLEMCCEN

## Mobilisation de 54 vétérinaires pour le contrôle des moutons le jour de l'Aïd El Adha (responsable)

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tlemcen a mobilisé 54 vétérinaires pour le contrôle des moutons à travers 16 abattoirs au premier jour de l'Aïd El Adha, a-t-on appris jeudi de ses responsables.

L'inspecteur principal vétérinaire, Djamel Daher a expliqué que cette opération consiste principalement à vérifier et s'assurer que les têtes de moutons sont saines de toute maladie et à permettre aux citoyens un abattage suivant les conditions sanitaires.

Afin d'éviter le jet anarchique des abats et la transmission de l'infection du kyste hydatique, les mêmes services ont mobilisé des équipes vétérinaires mobiles pour sillonner les quartiers à forte densité et sensibiliser les citoyens aux dangers du kyste hydatique et les voies et moyens de s'en prémunir.

L'inspection vétérinaire a appelé les services d'hygiène communaux à entamer les tra-



vau de nettoyage dans les cités une fois l'opération d'abattage achevée, pour éviter la transmission de l'infection du kyste hydatique par les chiens errants. En outre, elle contribue à des émissions sur Radio Tlemcen pour sensibiliser les citoyens contre les risques du kyste hydatique, en plus du contrôle du bétail proposé à la vente dans plus de 20 points de vente agréés, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment Tlemcen, Zenata, Rem-

chi, Maghnia, Sabra, Ouled Mi-moune.

L'inspecteur vétérinaire de la wilaya a indiqué que ces points permettront aux éleveurs de vendre plus facilement au client et d'empêcher l'intrusion de maquignons et de spéculateurs.

Des mesures préventives ont été prises pour éviter la propagation de toute maladie chez le bétail avant la fête, selon M. Daher, qui a assuré que la mobilité du cheptel à travers les communes de la wilaya est contrôlée et les éleveurs sont sommés de présenter des certificats attestant que les têtes ovines sont indemnes. Le cheptel ovin dans la wilaya de Tlemcen est estimé à plus de 800.000 têtes.

## TOURISME

## L'hébergement chez l'habitant, une formule en vogue à Tlemcen

L'hébergement chez l'habitant est une formule de plus en plus adoptée pour promouvoir le tourisme interne dans la wilaya de Tlemcen, notamment en cette période de vacances où toutes les dispositions ont été prises localement pour permettre aux estivants de passer d'agréables moments de détente.

De nombreux habitants que ce soient des régions montagneuses ou balnéaires recourraient à cette formule d'hébergement de vacanciers venant d'autres régions du pays et même de l'étranger. La tendance a même atteint le centre-ville où les propositions d'hébergement se multiplient de jour en jour. Non seulement l'hébergé bénéficie d'un toit, il a également l'occasion de goûter aux plats traditionnels les plus savoureux de la région, visiter les sites et monuments de la wilaya et acquérir les produits traditionnels faisant la réputation de la région.

La direction locale du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, on rappelle que cette formule est encadrée par la circulaire interministérielle n° 01 du 16 juin 2012 relative au logement chez l'habitant. Le document, paraphé par le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et celui du tourisme précise qu'il s'agit d'une formule par laquelle le propriétaire d'une habitation met à la disposition d'une ou plusieurs personnes, à titre onéreux et temporaire, toute ou partie de sa propriété assortie de prestations. Comme il définit, les conditions que doit respecter le loueur du bien.

Ahmed Nouar, responsable du secteur du tourisme de la wilaya de Tlemcen a précisé à l'APS que depuis ces cinq dernières années, le nombre de demandes formulées par les habitants n'a cessé d'augmenter et pour lesquelles plus de 100 autorisations ont été accordées. «Pour l'année en cours, nous avons reçu 20 demandes pour lesquelles 16 ont obtenu un avis favorable alors que les 4 restantes sont en cours d'études» a-t-il précisé.

Le même responsable a indiqué que cette formule connaît un certain succès depuis son lancement en 2017, au cours de laquelle 79 autorisations ont été délivrées. C'est durant l'été que l'on enregistre au niveau des communes côtières un grand nombre de demandes de la part des estivants venant de différentes régions du pays. Le reste de l'année, la demande peut être exprimée pour les régions montagneuses et rurales, a-t-on indiqué. Ahmed Nouar a, par ailleurs, expliqué le succès de la formule par les facilités accordées aux propriétaires des biens d'accueil notamment les dossiers allégés à fournir dans leur dossier de demande et l'exonération fiscale dont ils bénéficient. «Les prix de la location sont donc nettement avantageux par rapport à ceux pratiqués par les établissements hôteliers», a indiqué le même res-

ponsable. Les demandes sont déposées au niveau des services communaux. Elles sont étudiées par une commission de la direction du tourisme avant de se prononcer après une visite du bien devant accueillir les hébergés. Il s'agira de vérifier le respect strict des conditions définies par la réglementation comme la possession d'un acte de propriété du bien, la disponibilité des divers équipements d'accueil, la superficie du bien devant être composé de 3 à 5 pièces pour assurer une capacité d'accueil de 15 personnes par nuitée.

La mise en œuvre de cette formule a réduit la pression exercée sur les 60 établissements hôteliers que compte la wilaya dont 16 implantés dans les communes côtières comme elle a réglementé les locations de logements et de pièces durant la période estivale aux visiteurs et touristes accueillis dans un cadre familial.

Dans ce cadre, la direction du tourisme et les services de sécurité organisent chaque mercredi dans la daïra Mersat Ben Mhidi des tournées de sensibilisation en direction des habitants en vue de les informer sur les avantages de la formule. Des émissions de vulgarisation et de sensibilisation sont également diffusées périodiquement sur les ondes de la radio locale.

### Un modèle réussi à M'sirda

Une habitante de la commune de M'sirda Fouagua, Mme Nadia Nouari, est considérée comme un modèle de réussite de cette formule mise en œuvre, il y a quatre ans, dans cette région réputée pour sa plage de «Bider» aux paysages époustouflants alliant à la fois la montagne et la mer.

Cette hébergée a indiqué qu'elle avait pris connaissance de cette formule avant de s'informer sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre et de convaincre son époux et ses enfants afin d'adhérer à son projet de louer une partie de leur habitation aux touristes et aux visiteurs de la région. Pour cela, elle a mis en location le 1er étage de sa demeure pour n'occuper que le rez-de-chaussée avec les membres de sa famille. Cette dame a toutefois refusé d'indiquer les tarifs qu'elle pratique, indiquant que ceux-ci ne constituent pas un obstacle pour ses clients de plus en plus nombreux à solliciter ses services. Cette dame a par ailleurs indiqué qu'elle a créé une page sur les réseaux sociaux pour être en contact avec ses clients potentiels qui di sposeront des informations sur les services proposés photos à l'appui avant de faire leur réservation. Mme Nadia Nouari accueille ses clients au niveau de la gare routière pour les conduire jusqu'à son domicile dans la commune de M'sirda Fouagua. Les visiteurs bénéficient d'une pension complète en plus de l'hébergement.

Cette dame leur prépare également des plats traditionnels de la région de Tlemcen, leur programme des sorties en ville et dans les sites historiques de la wilaya. Elle procède également à la location de tenues tlemcéniennes pour la prise de photos souvenirs et effectue pour le compte de ses clients des achats de produits traditionnels, comme l'huile d'olive, le miel notamment les fameuses poteries de Bider qui font la renommée de la localité. Notari considère que cette formule comme un des moyens pour promouvoir le tourisme local. Elle a reconnu qu'à ses débuts elle a rencontré des difficultés pour gagner la confiance des visiteurs et les fidéliser. «J'ai même accueilli des touristes étrangers qui ont été émerveillés par la beauté de notre région», a-t-elle précisé avec fierté.

### Tout est prêt pour la saison estivale

D'autre part, dans le cadre de la préparation de la saison estivale, la direction locale du tourisme a retenu 12 plages autorisées à la baignade do nt 4 sites dans la commune de Mersat Benmehidi, trois à M'sird Fouagua et le reste dans les communes de Souk Tlata, Souahlia, Ghazaouet, Dar Yaghmoracen et Honaïne.

Le directeur du tourisme a indiqué que ces plages font l'objet d'opérations de nettoyage ponctuelle et des inspections de la part d'une commission de wilaya regroupant plusieurs départements pour s'assurer des bonnes conditions d'accueil des estivants. Pour cette saison estivale, 8 camps de toile totalisant 2.000 lits seront ouverts au niveau des communes balnéaires alors que 270 agents de la protection civile seront mobilisés pour la surveillance des places en plus de 18 médecins et 20 agents paramédicaux appelés à assurer la couverture sanitaire durant tout l'été.

De son côté, la direction du transport a mobilisé 2.460 véhicules et bus totalisant une capacité de 73.800 places pour permettre aux estivants de se rendre aux plages de la wilaya. La direction de la culture et des arts et celle de la jeunesse et des sports ont concocté un programme varié pour animer cette période de repos et de farniente ainsi que des expositions-vente de produits d'artisanat. Quant aux agents de la direction du commerce, ils seront chargés du contrôle de la qualité des produits alimentaires mis en vente pour éviter les risques d'intoxication très fréquents l'été. Les plages de la wilaya de Tlemcen ont accueilli plus d'un million d'estivants durant la saison estivale 2020, au cours de la crise sanitaire due à la propagation du coronavirus, rappelle-t-on, notant que toutes les dispositions préventives contre cette pandémie ont été prises.

## EL BAYADH

## Lancement de travaux d'ouverture de pistes rurales pour désenclaver 12 zones d'ombre (conservation des forêts)

Un projet d'ouverture de pistes rurales à travers 12 zones d'ombre dans la wilaya d'El Bayadh a été lancé dernièrement, dans le cadre des actions de désenclavement des populations des zones déshéritées, a-t-on appris jeudi de la conservation des forêts. Cette action de développement intervient dans le cadre de la prise en charge des populations des zones d'ombre de la wilaya pour un investissement de 180 millions DA au titre du Fonds national de développement rural. Les travaux de réalisation sont confiés à l'Entreprise régionale de génie rural, a-t-on indiqué.

Ce projet porte sur la réalisation de 120 kilomètres du réseau de pistes rurales à travers 12 zones d'ombre réparties dans sept communes, à l'instar des zones de «Deffa», «Hemira» et «Mekimen» dans la commune d'El Baydah, «Mehirga» à Rogassa, «Zouirek El Magren», «Dhaya Chih» dans la commune de Kef Lahmar, «Herraza», «Mahdjouba» et «Trafaya» dans la commune de Kerakda, «Chaabat Lahmar» à Stitine, «El Kaada» à Bougtob et «El Bair» à Sidi Slimene. Le taux d'avancement des travaux a atteint à ce jour 20 %, soit 13 km réalisés de ce projet, a-t-on fait savoir. Dans ce cadre, 34 foyers des zones d'ombre ont été raccordés dernièrement au réseau électrique utilisant l'énergie solaire, en attendant 100 autres foyers à travers quatre zones d'ombre où les travaux sont en cours.

## EL TARF

## Des livres et divers spectacles au profit de plus de 400 enfants des zones d'ombre (responsable)

Plus de 400 enfants issus des zones d'ombre de diverses communes frontalières de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, les 14 et 15 juillet courant, de livres et de spectacles pour enfants, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'enfant (15 juillet), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la culture et des arts, initiatrice de cette manifestation. Selon Adel Safi, directeur du secteur, de nombreux enfants résidant dans les zones d'ombre et reculées de cette wilaya de l'extrême Nord-est du pays, à l'image de Oued Djenan (commune d'El Ayounne), Douar Lafza (Ramel El Souk), Oued Agaareb (Boutheldja), Djentoura (Ain Kerma), Lkhamssa (Oued Zitoune) et Kherouaa (Hammam Beni Salah), ont été conviés à des spectacles variés présentés au niveau de leurs lieux de résidence par des comédiens et artistes faisant partie de l'association culturelle de wilaya «El Amel». En plus de représentations théâtrales, les comédiens et les clowns ont su émerveiller ces enfants qui se sont régalez avec le menu attractif qui leur a été présenté, a ajouté la même source, signalant également la distribution de livres et de contes à plusieurs enfants par le biais du «porte à porte». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de la lecture, notamment durant la période des vacances, et de l'incitation des jeunes à goûter aux plaisirs de la lecture, a déclaré le directeur local de la culture. Ils étaient d'ailleurs nombreux à venir assister, durant ces deux jours, au spectacle qui leur a été dédié en cette période estivale coïncidant avec les grandes vacances d'été et à bénéficier de livres d'histoire à savourer plus tard chez eux. Cette ambiance particulière a été saluée par plusieurs familles de ces régions rurales qui ont souligné que cette animation culturelle pour enfants a permis à ces jeunes écoliers de s'éloigner pour un moment de la routine et l'isolement imposés par les conditions de vie dans les régions montagneuses et de profiter de la lecture pendant les vacances d'été.

## IMPORTATION DE MARCHANDISES Rezig ordonne la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a ordonné jeudi à Alger la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques, notamment en matière d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif visant la régulation et l'organisation des activités d'importation, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère et le directeur général du Centre national du registre de commerce consacrée au suivi de l'état de mise en œuvre du décret exécutif fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, M. Rezig a ordonné la prise en charge totale des préoccupations des opérateurs économiques, notamment en matière d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, selon la même source.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère, M. Rezig a donné des instructions aux directeurs pour la prise en charge de telles préoccupations des opérateurs économiques, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif visant la régulation et l'organisation des activités d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, et ce, en application de la stratégie du secteur visant à orienter les activités des importateurs vers la production locale et l'exportation», a précisé le communiqué.

## REMBOURSEMENT DES DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS 369 dossiers supplémentaires acceptés (ANADE)

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) (ex-ANSEJ) a accepté 369 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué jeudi un communiqué du ministère délégué chargé des micro-entreprises, affirmant la poursuite de l'opération jusqu'à l'examen de toutes les demandes.

«En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 13e séance de travail de la commission de Garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'ANADE et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue» jeudi, a précisé la même source.

Lors de cette séance, tenue au siège de l'ANADE, il a été procédé à l'examen de 399 dossiers objet de report, présentés par les représentants des banques, débouchant sur la validation de 369 dossiers pour le remboursement de plus de 58 milliards de centimes, a ajouté la même source.

La séance a été marquée par le report pour réexamen du traitement de 15 dossiers relatifs à des entreprises en activité qui seront accompagnées par l'ANADE à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées, selon le communiqué.

La même source a également fait état de la régularisation définitive de 15 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence dont aucun dossier n'a été renvoyé aux banques.

Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des 13 séances, s'élève à 6425 dossiers, a conclu le communiqué.

## INDUSTRIE M. Zeghdar appelle à de nouvelles méthodes de travail pour améliorer la performance de l'administration

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a appelé les cadres du ministère à trouver de nouvelles méthodes de travail permettant d'améliorer la performance de l'administration centrale et de ses différents services locaux afin de créer un climat d'affaires serein et relancer l'investissement générateur de richesses et d'emplois, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une série de rencontres qu'a tenues le ministre du 10 au 15 juillet avec le personnel, les cadres et les responsables des différentes directions et structures centrales du ministère en vue de prendre connaissance des divers dossiers et des difficultés rencontrées dans l'accomplissement de leurs missions ainsi que l'évaluation de la situation du secteur, précise la même source.

M. Zeghdar a mis l'accent sur «l'importance et le rôle majeur du secteur de l'industrie dans le développement et la diversification de l'économie nationale», insistant sur la nécessité de le relancer.

Le ministre a appelé à ce propos le personnel et tous les cadres du ministère à conjuguer les efforts pour mettre en œuvre les réformes tracées et remédier aux lacunes et aux



insuffisances enregistrées».

Il a en outre appelé les cadres du ministère à trouver de nouvelles méthodes de travail permettant d'améliorer la performance de l'administration centrale et de ses différents services locaux afin de créer un climat d'affaires serein et relancer l'investissement

générateur de richesses.

Il a par ailleurs souligné la nécessité de la numérisation de tous les mécanismes de fonctionnement du ministère et de généraliser en urgence l'usage des technologies de l'information et de la communication modernes pour une gestion transparente et intégrée des dossiers d'investissements publics et privés».

Il a également rappelé les priorités actuelles du secteur et la nécessité de préserver le tissu industriel et les postes d'emploi, notamment en cette conjoncture sanitaire difficile induite par la pandémie de Covid-19.

Au terme de ces réunions, M. Zeghdar a donné des instructions et des orientations pour assurer la bonne marche du secteur et garantir la célérité et la rigueur dans le traitement des dossiers».

Selon la même source, il sera procédé à l'installation d'un groupe de travail pour examiner les propositions soumises par les cadres du ministère afin d'actualiser et d'enrichir les grandes lignes du plan d'action du secteur dans le cadre du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République.

## MINES - PROJETS Impérative mise en place d'un programme pour la concrétisation rapide des différents projets (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a mis l'accent jeudi sur la nécessité d'arrêter un programme et un plan d'action pour concrétiser, dans les plus brefs délais, les différents projets miniers, notamment celui de Ghar-Djebilet, a indiqué un communiqué du ministère.

«M. Arkab a rencontré, au siège du ministère, les cadres du secteur minier, en présence du Directeur général des Mines (DGM), du Directeur général du Groupe Manadjim El Djazair (MANAL), du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), et du chef du projet d'exploitation minière arti-

sanale de l'or», a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, poursuit la même source, il a été question d'aborder les nombreux dossiers relatifs à des projets structurants programmés au titre de la mise en œuvre de grands projets miniers, qui constituent une préoccupation nationale et un choix stratégique, au vu des richesses naturelles et des ressources minérales importantes que recèle notre pays, selon une vision dynamique qui intègre toutes les différentes composantes de recherche, d'exploration, d'exploitation et de valorisation, afin de diversifier l'économie nationale, créer de la richesse,

satisfaire les besoins de la nation en matières premières, exporter le surplus, et créer des postes d'emploi.

Dans ce sillage, M. Arkab a souligné «la nécessité d'élaborer un programme et un plan d'action pour concrétiser dans les plus brefs délais les différents projets miniers, notamment celui de Ghar-Djebilet, ceux de phosphate, de plomb, de zinc et de barytine, ainsi que ceux de mines de manganèse».

Le ministre a également suivi un exposé sur le projet d'exploitation minière artisanale de l'or en général et l'opération d'extension de ce projet, a conclu le communiqué.

## ENERGIE - SONATRACH Projet de production du polypropylène à Arzew : les études d'engineering à 86%

Le taux d'avancement des études d'engineering du projet pétrochimique de production du polypropylène devant être implanté dans la zone industrielle d'Arzew (Oran) a atteint les 86%, a indiqué jeudi un communiqué du Groupe Sonatrach.

«Dans le cadre du suivi de la réalisation des projets lancés par son groupe pour la modernisation des opérations, la gestion des ressources et la réalisation des projets, le Président directeur général de Sonatrach, Toufik Hekkar,



a effectué une visite d'inspection aux ateliers supervisant le lancement du système d'information

intégré et des systèmes de transformation RH à la wilaya d'Oran», précise Sonatrach dans un com-

munique posté sur sa page Facebook.

Près de 250 cadres ont pris part au premier projet et 280 autres au deuxième qui constituent «l'élite du groupe», ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Hekkar s'est enquis de l'avancement des études d'engineering du projet pétrochimique pour la production du polypropylène devant être implanté au niveau de la zone industrielle d'Arzew et dont le taux d'avancement a atteint les 86%.

## PÉTROLE

## Légère hausse du Brent à 73,82 dollars

Les prix du pétrole étaient en petite hausse vendredi, le coup de pouce des données de l'Opep sur la demande jeudi étant plafonné par une possible augmentation de l'offre à venir de la part de l'organisation.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 73,82 dollars à Londres, en hausse de 0,48% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril de WTI pour août engrangeait 0,57%, à 72,06 dollars.

Le Brent et le WTI abandonnent cependant 2,30% et 3,37% sur la semaine.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) voit la demande mondiale de pétrole continuer à s'accroître au moins jusqu'en 2022, selon son rapport mensuel publié jeudi.

Elle devrait croître cette année de six millions de



barils par jour (mbj), pour atteindre en moyenne 96,6 mbj, estime l'organisation, confirmant ses précédentes prévisions. Pour 2022, l'Opep anticipe une hausse supplémentaire de 3,3 mbj, la barre des 100 millions étant même franchie au cours du second semestre.

Mardi, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait publié des données proches, estimant que la demande d'or noir devrait dépasser les niveaux d'avant la crise d'ici la fin 2022.

Mais l'incertitude plane toujours sur le niveau d'offre de l'organisation et ce dès le mois prochain: malgré quelques soubresauts jeudi les négociations n'ont pas officiellement abouties et aucun sommet de l'alliance Opep+ n'est prévu.

## Le pétrole algérien s'est apprécié de 4,5 dollars en juin

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 4,5 dollars en juin dernier, grâce notamment à la hausse de la demande sur les marchés internationaux, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son dernier rapport mensuel publié jeudi.

La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée de 67,81 dollars/baril en mai dernier à 72,31 dollars en juin, soit une hausse de 6,6%, selon la même source.

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur

le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte d'évolution positive générale des prix au marché pétrolier mondial en juin.

Le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 4,98 dollars (+7,4%) par rapport au mois de mai, pour s'établir à 71,89 dollars/baril.

Il s'agit du niveau le plus élevé depuis octobre 2018 pour le panier de l'Opep. Selon le rapport, les investisseurs ont affiché davantage d'opti-

misme quant aux perspectives de reprise de la demande pétrolière dans un contexte d'anticipation d'un marché mondial plus tendu au cours du 2ème semestre 2021.

Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en juin a atteint 901.000 barils par jour (Mbj), soit une légère hausse de 10.000 barils par rapport la production moyenne de mai (891.000 Mbj).

Pour leur part, les pays de l'Opep ont produit 26,034 Mbj en juin, contre 24,448 Mbj en mai, en hausse de 586.000 baril/jour, selon des sources secondaires.

## L'Opep prévoit une hausse de la demande jusqu'en 2022 (rapport)

L'Opep voit la demande mondiale de pétrole continuer à s'accroître au moins jusqu'en 2022, selon son rapport mensuel publié jeudi.

La demande devrait croître cette année de 6 millions de barils par jour (mbj/j), pour atteindre en moyenne 96,6 mbj, estime l'organisation, confirmant ses précédentes prévisions.

Pour 2022, l'Opep anticipe une hausse supplémentaire de 3,3 mbj, à quelque 99,86 millions de barils chaque jour, la barre des 100 millions étant même franchie au cours du

second semestre. Ce boom devrait être alimenté par les pays non-OCDE, la Chine et l'Inde dépassant leurs niveaux de consommation d'avant-Covid, qu'il s'agisse de carburants pour le transport ou de besoins industriels (pétrochimie).

Pour ce qui est de l'offre, du côté des pays producteurs non membres de l'organisation, elle devrait croître de 2,1 mbj en 2022, venue des Etats-Unis, du Canada, de Norvège ou du Brésil.

Mais leur investissement «amont», dans l'extraction et l'exploration, ne devrait

pas connaître une croissance marquée, loin en tout cas de l'année 2013, note le rapport. Quant à la production de brut de l'Opep, elle a crû en juin de 590.000 b/j par rapport à mai, à quelque 26,03 mbj, selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport. Au 2ème trimestre, la production de brut de l'Opep a atteint en moyenne 25,5 mbj, soit 1,6 million de moins que la demande, toujours selon des sources indirectes. Pour 2021, les prévisions de demande pour le brut de l'Opep sont à 27,7 mbj, environ 5 mbj de

plus qu'en 2020. Pour 2022, cette demande serait à 28,7 mbj.

Après avoir l'an dernier restreint sa production pour soutenir les cours pendant la crise, l'Opep est désormais décidée à desserrer le robinet.

Mais début juillet, les treize membres de l'Organisation et leurs dix alliés (Opep+) se sont séparés sans accord sur leurs niveaux de production à compter du mois d'août.

Des concertations se déroulent depuis en coulisse, suivies avec attention par les marchés.

## FINANCES

## Une vingtaine de pays effacent la dette du Soudan

Une vingtaine de pays créanciers du Soudan ont annoncé vendredi qu'ils effaçaient largement l'arriéré du pays africain, dans le cadre de la réduction drastique de sa dette extérieure engagée depuis plusieurs mois pour permettre son retour sur la scène internationale.

Une «négociation qui s'est terminée hier soir tard (...) nous a permis d'avoir un accord historique attendu depuis de nombreuses années pour traiter la dette du Soudan», a annoncé lors d'une conférence téléphonique Emmanuel Moulin, président du Club de Paris.

Cette organisation rassemble une vingtaine d'Etats, dont les Etats-Unis et la France, qui détiennent de la dette auprès d'autres pays en difficulté financière.

«Sur un montant de créances de 23,5 milliards de dollars, nous en avons annulé 14,1 milliards et nous avons rééchelonné le reste», a détaillé M.

Moulin, qui dirige aussi le Trésor français. A terme, néanmoins, la partie rééchelonnée devrait aussi être largement annulée, a-t-il précisé.

Cette annonce s'inscrit dans un processus plus large, sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI), prévoyant que la dette du Soudan soit allégée de plus de 50 milliards de dollars ces prochaines années.

Cela représente la quasi-totalité (90%) de la dette du pays, principalement accumulée lors de la présidence d'Omar El-Béchir, un régime qui a perduré jusqu'à des manifestations suivies d'un coup d'Etat militaire en 2019.

Par ailleurs, plusieurs pays ont aussi promis des aides, sous forme de prêts, pour aider le Soudan à solder sa dette auprès d'institutions comme la Banque mondiale.

## MARCHÉS - CHANGES

## Monnaies : le dollar stable face à l'euro, le yen en baisse

Le dollar restait stable face à l'euro vendredi alors que les cambistes se focalisaient sur le yen, en recul après la baisse des prévisions de croissance de la Banque du Japon.

Stable vendredi matin face à l'euro (+0,05% à 1,1818 dollar pour un euro), le billet vert gagne du terrain sur la semaine (+0,3% face à la monnaie unique européenne).

Le yen reculait (-0,22% à 110,07 yens face au dollar et -0,27% à 130,09 yens face à l'euro).

La banque centrale japonaise table désormais sur un rebond de 3,8% du produit intérieur brut nippon en 2021/2022, contre une hausse de 4% anticipée fin avril, selon un communiqué.

Parmi les risques pour l'activité économique, la Boj a sans surprise cité en premier l'impact du Covid-19 au Japon et à l'étranger.

La capitale Tokyo, qui va accueillir les Jeux olympiques à huis clos à partir du 23 juillet, a été replacée en état d'urgence depuis lundi et jusqu'au 22 août.

«La Banque du Japon est bloquée sur les taux bas» pour éviter d'étouffer la croissance, note Thu Lan Nguyen, analyste, qui estime que «cela peut mettre le yen sous pression face au dollar alors que le débat sur l'inflation bouillonne aux Etats-Unis».

L'inflation américaine a grimpé ces derniers mois, entre reprise économique grâce aux vaccinations contre le Covid-19, pénuries causées par la pandémie, plan géant de relance et politique monétaire très accommodante.

Mais la Banque centrale américaine (Fed) maintient pour l'instant sa ligne très souple, et son président Jerome Powell a réitéré devant le Congrès américain qu'il estimait que l'inflation ne durerait pas.

«Mes collègues James Bullard, président de la Fed de St Louis, et Charles Evans, président de la Fed de Chicago, ont compensé, en estimant vendredi qu'il faudrait bientôt durcir la politique monétaire.

Les cambistes attendent de voir quelles banques centrales normaliseront leur politique en relevant leurs taux, ce qui rendrait leur devise plus attractive.

## AGRICULTURE - CÉRÉALES

## Progression des prix du blé et du maïs sur Euronext

Les prix des céréales étaient en progression, vendredi à la mi-journée, soutenues par des craintes de pertes de rendement, en raison de problèmes climatiques de part et d'autre de l'Atlantique, en Europe et aux Etats-Unis.

Sur Euronext, la tonne de blé progressait de quatre euros sur l'échéance de septembre à 212,75 euros, et de 4,75 euros sur l'échéance de décembre à 214,50 euros, pour environ 26.000 lots échangés.

La tonne de maïs, pour sa part, progressait de 1,75 euro sur l'échéance d'août à 244 euros, et de trois euros sur l'échéance de novembre à 204 euros, pour environ 800 lots échangés.

En Amérique, le marché de Chicago a été dopé par l'annonce du retour d'un temps sec dans la Corn



Belt, alors que persiste un temps «très sec et chaud sur le Canada», a souligné le cabinet Agritel dans une note

publiée vendredi. A l'inverse, en Europe, ce sont les pluies diluviennes qui ont touché des pays comme l'Allemagne, la Belgique et la région Grand-Est en France, qui laissent craindre des rendements moins bons qu'attendu initialement.

Le baromètre CéréObs, publié vendredi par FranceAgriMer, a d'ailleurs revu à la baisse la proportion de blés cultivés dans des conditions bonnes à très bonnes, de 79 à 76%.

Concernant la Russie, les cabinets d'experts Sovecon et Ikar ont tous deux révisé à la baisse leurs estimations de production de blé en Russie, cette semaine, a rappelé Agritel, qui a souligné «le déficit hydrique» dont ont souffert les blés de printemps semés dans le nord du pays, «contrastant avec les bons rendements du sud sur les blés d'hiver».

## BEJAÏA Repêchage du corps d'un jeune noyé à Melbou (Protection civile)

Le corps sans vie d'un jeune homme, disparu en mer depuis deux jours, a été repêché par la protection civile à Melbou, dans l'est de la wilaya de Bejaïa, à l'indiqué, jeudi, un communiqué de cette institution.

La victime, âgée de 24 ans, originaire de la wilaya de Mascara, avait plongé dans l'eau lundi, à hauteur de la plage rocheuse des «Falaises» et n'a plus donné, depuis, signe de vie, jusqu'à la découverte de sa dépouille par les plongeurs de la protection civile, en opération de recherche soutenue, depuis le moment de leur mise en alerte, a-t-on précisé. Ce nouveau décès porte à quatre le nombre de noyés en mer, depuis le début mois, coïncidant avec l'ouverture de la saison estivale, laquelle s'est matérialisée par un afflux important des baigneurs, estimé à près de 800.000 personnes, vers les 34 plages que compte la wilaya, a-t-on indiqué.

Sur ces 34 plages, seulement 28 font l'objet d'une surveillance régulière, à contrario des plages restantes (06) placées sous le signe d'une interdiction à la baignade et dans lesquelles, hélas, toutes les victimes ont périés, rappelle-t-on.

Durant ce même laps de temps, plus de 1200 interventions ont été opérées par les éléments de la protection civile, sauvant plus de 500 personnes supposées en difficultés, voire de la mort, tant certains cas étaient en situation de désespoir quasi-total, a-t-on souligné, ajoutant 14 embarcations, qui étaient en totalité à la dérive, ont été également sauvées.

## ROUTES - ACCIDENTS Oran : deux morts et un blessé dans un accident de la route à Ain Turck (protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation, survenu jeudi dans la commune côtière d'Ain Turck (Oran), a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit jeudi matin aux environs de 2 heures 30 dans la commune d'Ain Turck suite à une collision entre un véhicule et un motocycle faisant deux morts âgés de 24 et 34 ans sur le coup et un blessé (22 ans), a-t-on indiqué.

Les agents de la protection civile ont prodigué les premiers soins au blessé sur place avant de le transférer vers les urgences de l'EPH «Medjber Tami» d'Ain Turck et ont déposé les corps des victimes à la morgue de cet établissement sanitaire.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE Saisie de plus de 4 tonnes de kif traité et de 5 kg de cocaïne les cinq premiers mois de 2021 (DGSN)

Les services opérationnels spécialisés dans la lutte contre le trafic de drogue relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont saisi, au cours des cinq premiers mois de 2021, 4 tonnes, 213 kilogrammes et 88 grammes de kif traité, 102 grammes d'héroïne et 5 kilogrammes et 394 grammes de cocaïne.

Au cours de la période de référence, 1.548.176 comprimés psychotropes ont également été saisis et 18.965 affaires ont été élucidées donnant lieu à l'arrestation de 23.560 individus, selon le bilan des services opérationnels présenté en marge de l'inauguration, jeudi, du siège du Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants par le directeur général de la Sûreté nationale, Farid Zinedine Bencheikh.

En 2020, les mêmes services avaient saisi 10 tonnes, 924

## FORÊTS - OISEAUX Boumerdes : Lâcher de plus de 500 faisans communs à la forêt du Sahel Bouberak

Un lâcher de plus de 500 faisans communs a été opéré, jeudi, à la forêt du Sahel Bouberak de la commune de Sidi Daoud, à l'Est de Boumerdes, en présence de représentants d'associations de chasse, de la société civile et des autorités locales, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts.

«Cette opération a été réalisée, en coordination avec la Conservation des forêts, le Centre cynégétique de Zéralda (Alger), la Fédération de chasse de la wilaya, la gendarmerie nationale et différentes associations de chasse agréées», a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts par intérim, Sid Ahmed Baâziz, en marge de ce lâcher.

«Avant de les lâcher, les faisans ont été placés, durant plus de 10 jours, en volière d'acclimatation, réalisée par l'association de chasse de Sidi Daoud, dans le cadre d'une convention liant la conservation locale des forêts, le Centre cynégétique de Zéralda et la Fédération de chasse de la wilaya», a expliqué le même responsable par intérim, à l'assistance. Selon M. Baâziz, cette opération visant la préservation de la ressource faunistique et de la biodiversité à l'échelle locale, ainsi que sa valorisation et son développement, «est la zème du genre réalisée au profit de cette circonscription forestière, qui a déjà bénéficié, en 2020, d'un lâcher de la même espèce de faisans communs».

Ce lâcher a été précédé par de nombreuses autres opérations similaires réalisées durant l'année en cours à travers la



wilaya. Il s'agit, notamment, d'un lâcher de près de 700 canards colvert au niveau du barrage de Keddara-Bouzegza et d'Oued Amara à Cap Djinet, ainsi que d'autres lâchers de perdrix Gambia à travers tout le territoire de la wilaya.

A noter que la chasse est un loisir qui reprend progressivement ces dernières années ses lettres de noblesse à Boumerdes, qui compte actuellement plus de 800 chasseurs organisés dans 26 asso-

ciations, couvrant tout le territoire de Boumerdes et affiliées à la Fédération de chasse de la wilaya, présidée par Youcef Benaâmane.

L'organisation des chasseurs de la wilaya en associations vise à faciliter et encadrer cette activité à caractère sportif qui s'appuie sur l'usage d'une arme légère pour attraper une proie ou un gibier dans des lieux généralement reculés, ou situés en montagnes.

Dans un souci de qualification et de structuration des amateurs de ce sport-loisir, les services des forêts de Boumerdes, en charge de ce secteur, visent à assurer des formations théoriques et pratiques au profit de plus de 400 chasseurs adhérents aux associations de chasse de la wilaya, à travers la programmation de sessions de formation, le long de l'année.

Ces sessions de formation sont dictées par la législation régissant cette activité, portant sur l'obligation de l'organisation, le long de l'année, de stages de formation au profit des chasseurs, en vue de l'obtention d'une attestation d'habilitation nécessaire pour la délivrance d'un permis de chasse.

## DJELFA Constitution d'une commission médicale d'inspection suite au décès d'une femme enceinte d'Ain Ouessara (DSP)

Une commission médicale locale d'inspection a été constituée, par la direction de la santé de la wilaya de Djelfa, en vue de s'enquérir à propos du décès d'une femme enceinte de la ville d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa), qui «aurait été victime de négligence des services hospitaliers», a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur du secteur.

Selon Redouane Kina, cette commission d'inspection a été constituée, suite à l'admission,

durant cette semaine, au niveau de l'hôpital d'Ain Ouessara, d'une femme enceinte de 35 ans. Après son examen par un médecin spécialiste, ce dernier lui a diagnostiqué une suspicion d'atteinte par la Covid-19, ayant nécessité son transfert au complexe mère-enfant de Djelfa, mobilisé pour ce type de cas. Citant le rapport médical relatif à la défunte, M. Kina a assuré que cette femme «était enceinte de 30 semaines, et n'était pas arrivée au terme de

sa grossesse», comme rapporté par la rumeur, affirmant, en outre, que cette dame «est arrivée à l'hôpital très malade, et souffrait de complications dues à des maladies chroniques».

Après son évacuation à l'hôpital mère-enfant, un médecin l'a examinée et elle fut orientée vers le service de réanimation, en raison d'une suspicion d'atteinte par la Covid-19, vu que cette unité est exclusivement affectée à l'accueil des femmes enceintes suscep-

tées d'atteinte par cette pandémie, a précisé le même responsable. Il a déploré le décès de cette femme avant que les médecins aient pu la prendre en charge.

Quant au fait qu'il y ait eu ou non négligence, M. Kina a signalé qu'une commission locale constituée de médecins et inspecteurs relevant de sa direction «a été dépêchée sur les lieux, où elle s'attelle à l'élaboration d'un rapport détaillé fixant les responsabilités de cette erreur, si elle existe».

## SÛRETÉ NATIONALE Tentative de transfert illicite de 60.000 USD déjouée à l'aéroport d'Alger

Les services de la 2e brigade de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international Houari Boumediène ont déjoué récemment en coordination avec les services des Douanes algériennes, une tentative de transfert illicite de 60.000 USD, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans le cadre de la lutte contre les crimes frontaliers, sous toutes leurs formes, les services de la 2e brigade de la

PAF de l'aéroport de Houari Boumediène ont mis en échec récemment en coordination avec les services des Douanes algériennes, une tentative de transfert illicite d'un montant en devise de 60.000 USD, en possession d'un voyageur qui était sur le point d'embarquer vers Doha (Qatar)», précise le même source.

Le suspect «a été arrêté après la saisie du montant d'argent à l'intérieur de ses bagages au niveau du scanner (aller), et ce,

après que les services de la Police s'étaient rendus compte du procédé fallacieux utilisé pour dissimuler le montant, en vue de tromper les mesures de fouille», lit-on dans le communiqué. «Un dossier de procédures pénales concernant l'infraction à la législation et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger a été constitué et le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent», conclut le communiqué.



kilogrammes et 20 grammes de kif traité, 2 kilogrammes et 353 grammes d'héroïne et 2 kilogramme et 683 grammes de cocaïne, ainsi que 3.786.969 comprimés psychotropes. La même année, 44.924 affaires ont été élucidées donnant lieu à l'arrestation de 54.403 individus, a ajouté la même source. En 2019, 8 tonnes, 626 kilogrammes et 112 grammes de kif traité, 304 grammes d'héroïne, 10 kilogrammes de cocaïne et 1.677.343 comprimés psychotropes ont été saisis et 32.266 affaires élucidées donnant lieu à l'arrestation de 39.684 individus. Sur les trois dernières années, 96.155 affaires de trafic de stupéfiants ont ainsi été élucidées avec la saisie de 23 tonnes, 763 kilogrammes et 992 grammes de kif traité et de 7.012.488 comprimés psychotropes.



## EUROPE - INTEMPÉRIES

**Le bilan des inondations s'élève à 126 morts**

Le bilan des intempéries dévastatrices en Europe a atteint vendredi au moins 126 morts, la plupart en Allemagne, où de nombreuses personnes restent disparues, faisant craindre une tragédie bien plus grave encore.

Un précédent bilan a fait état de près de 100 morts. Il s'agit de la pire catastrophe naturelle dans ce pays depuis la guerre. La Belgique paie aussi un lourd tribut avec au moins 23 décès. Et les inondations consécutives à des pluies diluviennes ont aussi causé de nombreux dégâts aux Pays-Bas, au Luxembourg ou encore en Suisse.

Mais c'est l'ouest de l'Allemagne qui a été le plus affecté par les crues subites, avec à elle seule au moins 103 morts, selon le dernier bilan vendredi. "Nous vivons ici depuis plus de 20 ans et nous n'avons jamais vécu quelque chose ça, c'est comme si nous étions en guerre", témoigne un habitant de Schuld, un village de Rhénanie-



Palatinat en grande partie détruit, Hans-Dieter Vrancken, 65 ans.

De nombreux villages de cette zone présentent une image de désolation. Le bilan pourrait encore grimper :

"Au fur et à mesure que les caves se vident ou qu'on pompe l'eau, nous ne cessons de tomber sur les corps de gens qui ont laissé leur vie dans ces flots, ce qui fait que je ne peux pas me prononcer

sur le bilan final", a déploré vendredi Roger Lewentz, ministre de l'Intérieur de Rhénanie-Palatinat, l'une des deux régions les plus touchées avec la Rhénanie du Nord-Westphalie voisine.

Près de Cologne, une portion de village s'est littéralement effondrée sur elle-même suite à un glissement de terrain vendredi.

En Belgique, des personnes sont toujours portées disparues et 21.000 habitants sont privés d'électricité. L'armée a été déployée dans quatre des dix provinces du pays pour participer aux secours et notamment aux nombreuses évacuations.

La situation pourrait aussi s'aggraver en Suisse, avec des risques de crues de plusieurs lacs et cours d'eau.

INONDATIONS EN BELGIQUE  
**18 morts et 19 disparus**

Les inondations qui ont dévasté une bonne partie de la Belgique depuis mercredi ont fait au moins 18 morts, tandis que 19 personnes étaient portées disparues, selon un bilan officiel du centre de crise national, vendredi.

C'est le dernier bilan communiqué par la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden, a précisé Antoine Iseux, porte-parole du centre de crise.

L'eau se retirait progressivement des zones inondées vendredi et les secours s'attendaient à découvrir d'autres victimes. «On peut s'attendre à de mauvaises surprises», a dit M. Iseux. Des médias belges ont fait état d'au moins 23 morts recensés dans la matinée. La province de Liège dans l'est du pays est la plus touchée par les inondations et concentre la plus grosse partie des opé-

rations de secours. Les communes de Verviers et Pepinster ont recensé à elles seules au moins une dizaine de morts. A Pepinster, sur les bords de la Vesdre, une vingtaine de maisons se sont effondrées, selon le bourgmestre Philippe Godin. «On a une dizaine de personnes décédées et près d'une dizaine de personnes dont nous n'avons pas de nouvelles», a affirmé cet élu.

## FRANCE - INTEMPÉRIES

**Vers un retour à la normale dans les régions de l'Est**

Le retour à la normale se profile, vendredi, dans l'Est de la France après les fortes précipitations des derniers jours, notamment en Alsace où la situation va s'améliorer dans les prochaines heures, rapportent des médias locaux.

En milieu de matinée, Météo-France a placé 11 départements du Nord et de l'Est du pays en vigilance orange «crues», contre 13

dans son précédent bulletin diffusé dans la nuit de jeudi à vendredi.

En Alsace, où il a davantage plu depuis six mois que dans toute l'année 2020, «la situation s'améliore» dans les prochaines heures, a indiqué aux médias Météo-France.

Quelques averses sont possibles vendredi soir et samedi soir, avant le retour du beau temps dimanche et lundi. «La situation s'amé-

liore» également en Meuse, avec «une forte réduction de la pluviométrie» et une «décrue amorcée sur la totalité des cours d'eau, à l'exception de la Chiers aval qui atteint actuellement son pic de crue», selon un communiqué la préfecture, qui indique que plusieurs axes routiers demeurent toutefois fermés. En Europe, ces intempéries ont fait plus de 100 morts, la plupart en

Allemagne, où les secours continuent à rechercher de nombreuses personnes portées disparues.

Dans l'Est de la France, les pluies abondantes ont entraîné ces derniers jours des perturbations dans les transports ferroviaires et fluviaux. La circulation des TGV et des TER est interrompue entre Thionville et le Luxembourg jusqu'à dimanche soir inclus.

## INONDATIONS EN ALLEMAGNE

**La Tunisie exprime sa solidarité**

La Tunisie a exprimé, vendredi, sa profonde solidarité avec le gouvernement et le peuple allemand suite aux inondations destructrices qui ont touché l'ouest de l'Allemagne», rapporte l'agence de presse tunisienne TAP.

citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«La Tunisie présente ses profondes condoléances et ses sincères sentiments de compassion et de sympathie au peuple allemand ami et aux familles

des victimes suite à cette épreuve douloureuse, note, en outre, le communiqué. Les inondations en Allemagne ont fait au moins 81 morts et plus d'un millier de disparus, ont rapporté des médias étrangers.

## RUSSIE

**L'avion disparu en Sibérie retrouvé, des survivants aperçus**

L'avion An-28 qui avait disparu des radars vendredi dans la région de Tomsk, en Sibérie, avec 17 personnes à bord a été localisé et des survivants ont été aperçus, ont annoncé les services de secours russes.

«Le site de l'atterrissage d'urgence de l'avion a été localisé. Des survivants ont été aperçus», a indiqué dans un communiqué le ministère régional des Situations d'urgence, cité par des médias. L'avion a disparu des radars ce vendredi dans la région de Tomsk, en Sibérie occidentale, ont indiqué les agences de presses russes, citant les autorités locales. Selon l'agence Interfax, 13 personnes se trouvaient dans cet appareil tandis que la TASS, citant une source d'urgence, a évoqué 17 personnes qui étaient à bord de l'avion, dont quatre enfants et trois membres d'équipage «L'avion a disparu des radars dans le district de Bakcharysky. Sa balise de détresse s'est déclenchée. Il y a 17 personnes à bord, dont quatre enfants et trois membres d'équi-



page», avait indiqué la même source. L'avion, qui appartient à la compagnie aérienne Siberian Light Aviation, reliait la ville de Kedrovoy à Tomsk. Un hélicoptère Mi-8 avait été envoyé pour l'opération de recherches.

NAUFRAGES EN INDONÉSIE  
**Neuf morts, des dizaines de disparus**

Au moins neuf personnes ont péri et des dizaines sont portées disparues dans plusieurs naufrages au large de la partie indonésienne de Bornéo à la suite d'une violente tempête, ont annoncé vendredi des secouristes. Au total, une dizaine de bateaux de pêche et deux remorqueurs ont fait naufrage mercredi au large de la province de Kalimantan occidental, où une tempête a levé des vagues de cinq mètres de haut.

Ces accidents n'ont été annoncés que vendredi par les secouristes.

La mort de neuf personnes a été confirmée, mais 46 autres manquent à l'appel, a déclaré Yopi Haryadi, chef des sauveteurs de Pontianak, la capitale provinciale.

Il a précisé que 81 personnes avaient été secourues. La tempête a entraîné des inondations dans une cinquantaine de villages, où des maisons et des constructions ont été détruites. Ce sont au total 15.000 personnes qui ont subi d'une façon ou d'une autre un préjudice du fait de cette tempête.

«Les 14 bateaux ont essayé de se mettre en fuite du fait de la tempête mais elle était trop forte et ils ont fait naufrage», a dit M. Haryadi.

Il a précisé que la tempête n'avait tué ni blessé personne à terre.

Un hélicoptère a été déployé dans le cadre des recherches en mer. Mais l'opération a été compliquée par le mauvais temps.

Les accidents maritimes sont courants en Indonésie, un archipel de plus de 17.000 îles où les ferries et les bateaux, largement utilisés, n'obéissent souvent pas aux normes de sécurité. Le mois dernier, un ferry a coulé par gros temps au large de Bali, faisant dix morts et un disparu.

En 2018, plus de 160 personnes se sont noyées au cours du naufrage d'un ferry sur le lac Toba, l'un des lacs les plus profonds de l'île de Sumatra.

En 2009, l'accident d'un ferry entre les îles de Célèbes et Bornéo a fait plus de 300 victimes.

## ETATS-UNIS

**Fusillade au Texas : un policier tué, 3 blessés**

Un policier est mort de ses blessures jeudi après une fusillade dans le Texas au cours de laquelle trois autres agents ont été blessés, selon des médias américains. Intervenant suite au signalement d'un homme possiblement armé dans la petite ville texane de Levelland, dans le sud des Etats-Unis, les forces de l'ordre ont été la cible de coups de feu alors que l'homme s'était barricadé dans une maison.

Quatre agents ont été blessés, dont deux grièvement, a précisé la police du comté de Lubbock sur son compte Facebook. L'un d'eux, le chef des forces d'intervention, est décédé de ses blessures à l'hôpital, selon le Lubbock Avalanche Journal. La police demandait jeudi en fin d'après-midi aux habitants d'éviter la zone.

## L'Algérie a réussi «dans une large mesure» à limiter les effets négatifs de la pandémie Covid-19 sur la catégorie des enfants

L'Algérie a réussi à limiter, «dans une large mesure», les effets négatifs de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) sur les enfants, notamment après son succès dans la réouverture des écoles et l'organisation des examens depuis le début de la propagation de l'épidémie, a affirmé jeudi à Alger, le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Isselmou Boukhary.

S'exprimant en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation sur la nécessité de la vaccination contre le Coronavirus, initiée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant (15 juillet), M.

Boukhary a indiqué que «l'Algérie a réussi à limiter, dans une large mesure, les effets négatifs de la pandémie de Corona sur les enfants, notamment après son succès dans la réouverture des écoles, l'organisation des examens et l'assurance de la prise en charge sanitaire et sociale requise pour cette catégorie, depuis le début de la propagation de l'épidémie, en dépit de toutes les difficultés».

Le représentant de l'Unicef en Algérie a également indiqué lors du lancement de la campagne au niveau du Jardin d'essais d'El Hamma, que la célébration de la Journée nationale de l'enfant intervient cette année aussi, «dans des circonstances spéciales ayant changé le mode de vie dans tous les domaines de la vie, après que le virus ait pesé de son poids sur le mode de vie des enfants en Algérie, à l'instar de leurs pairs partout dans le monde».

Grâce à la mobilisation et à l'organisation, poursuit-il intervenant, «l'Etat algérien a pu faire face aux retombées de la propagation du virus qui a impacté négativement plusieurs aspects de la vie, notamment économiques, laquelle s'est répercutée sur la capacité des familles à assurer tous les besoins de leurs enfants».

Pour le même responsable, l'Unicef «est confiante que les différentes institutions de l'Etat, aux côtés des composantes de la société civile, déploient tout l'effort requis en vue de soutenir les familles nécessitées, notamment celles dans les zones d'ombre». La même organisation poursuivra le travail, de concert avec tous les concernés, en vue d'arrêter l'avancée de l'épidémie et assurer le retour à la vie ordinaire pour les familles et les enfants, en sus de contribuer à la sensibilisation et au rappel de l'importance des mesures préventives propres à la lutte contre la propagation du virus, tels que l'utilisation de la bavette et la distanciation sociale.

L'accélération de l'opération de vaccination «permettra de protéger la vie des personnes et un retour rapide de fonctionnement normal des établissements de santé», a ajouté le responsable onusien, saluant dans le même contexte toute action et initiative visant à offrir des lieux de repos et de loisirs aux enfants à travers la conjugaison des efforts des ministères de la Solidarité, de la Culture, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et des médias pour s'adapter à la situation actuelle et permettre à cette catégorie de profiter au maximum des vacances scolaires d'été.

M. Boukhary a mis en avant, à cette occasion, l'importance de faire preuve d'optimisme pour surpasser cette épreuve, et de prendre la pandémie comme défi à relever pour opérer des changements dans le mode de fonctionnement des systèmes de santé, éducatif et social, relevant que des changements ont été effectivement introduits et concrétisés à la faveur de la réforme du système de santé, l'amélioration de la communication, l'introduction des TIC dans l'enseignement ce qui a permis de lutter contre la pandémie et assurer la continuité des services nécessaires au profit des enfants.

Pour sa part, le chef de cabinet du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mohamed Sidi Moussa, a déclaré que «les cellules de proximité relevant des directions de l'action sociale (DAS) à travers toutes les wilayas du pays contribueront à la réussite de la campagne de sensibilisation dans le but de parvenir à une vaccination globale qui nous conduira à une immunité collective contre cette pandémie».

## BILAN CORONAVIRUS

### 1197 nouveaux cas, 588 guérisons et 15 décès

Mille cent quatre vingt dix sept (1197) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 588 guérisons et 15 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 151.103, celui des décès à 3.910 cas, alors que 104.397 patients sont déclarés guéris.

Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 11 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 21 autres ont connu plus de 10 cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance



et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

## COVID-19

### Réception prochaine de 3 millions de doses de vaccin par mois (Fourar)

Le ministère de la Santé réceptionnera prochainement près de trois (3) millions de doses de vaccins anti-Covid-19 par mois, a fait savoir jeudi le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Djamel Fourar.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement d'une campagne de vaccination contre le Coronavirus au profit des étudiants de la Faculté de médecine d'Alger, Dr. Fourar a fait savoir que «le ministère de la Santé réceptionnera prochainement et de façon continue, des vaccins à raison de 3 millions de doses par mois, ce qui garantira la poursuite, de façon confortable, de la campagne de vaccination». Le ministre de la Santé, Aberrahmane Benbouzid avait auparavant annoncé que le ministère réceptionnera 4 millions de doses de vaccin courant juillet, dont 1.600.000 doses réceptionnées dimanche écoulé, le reste (soit 2.400.000 doses) devant arriver vendredi prochain.

Pour sa part, le doyen de la Faculté de

médecine d'Alger, Pr. Lakhdar Ghariane a indiqué que l'opération de vaccination des étudiants cible 20.000 étudiants de la Faculté de médecine des classes de graduation et de post-graduation, relevant que l'opération durera jusqu'au 29 juillet courant, date du début des vacances universitaires. Pour sa part, le Secrétaire général (SG) du ministère de la Santé, Abdelhak Saihi a estimé que dans le cadre de la campagne de vaccination de grande envergure lancée par le ministère, les étudiants des universités ont été ciblés à partir de la Faculté de médecine de l'Université d'Alger, relevant que la protection de la frange des jeunes «est très importante, étant donné que le virus touche désormais toutes les franges sans exception».

Affirmant à l'occasion que la vaccination demeure «le seul moyen» de préserver la société de la chaîne de transmission, le SG du ministère de la Santé a formé le vœu de voir «tout un chacun y contribuer, en vue d'assurer le succès de cette opération».

Le SG du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali a fait état, à son tour, de l'élargissement de cette campagne à tous les instituts nationaux, toutes spécialités confondues, avec prise des mesures indispensables à la programmation et à l'organisation de la campagne de sensibilisation au profit des nouveaux bacheliers en septembre prochain, lors de la nouvelle rentrée universitaire, avant de rejoindre les bancs des universités, afin d'assurer une large protection du virus dans les universités et la société dans l'ensemble. La campagne de vaccination des étudiants qui s'est déroulée, jeudi, à la Faculté de médecine, a été supervisée par les équipes de médecine universitaire, appuyées par les éléments de la Protection civile, au regard du nombre important des étudiants et de la répartition des personnels des établissements relevant du ministère de la Santé sur plusieurs espaces et structures dédiés à la vaccination.

## COVID-19 - AÏN DEFLA

### Lancement d'une vaste opération de désinfection

Une vaste opération de désinfection des rues et des lieux publics a été lancée, jeudi, à Aïn Defla, dans le cadre des mesures préventives visant à contrer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on constaté.

Divers directions et organismes, à l'instar notamment de la Protection civile, l'Environnement, l'Office National d'Assainissement (ONA), ainsi que le mouvement associatif, ont pris part à cette opération qui a été aussi l'occasion de sensibiliser sur le respect des gestes barrières à même d'empêcher l'avancée du redoutable virus. Nombre

de lieux accueillant le public, comme les bureaux de poste, les agences des établissements étatiques, les mosquées ainsi que la gare routière de la ville, ont constitué le point de mire des éléments ayant pris part à cette opération, lesquels n'ont pas lésiné sur les moyens pour porter le message de la prudence et de la vigilance, incitant les populations au respect des gestes barrières.

Intervenant à l'occasion, le chef de daïra de Aïn Defla, Riadh Ben Ahmed, a soutenu que «les autorités locales continueront à s'impliquer de plein pied dans l'effort de sensibilisation et de prévention

inhérent à l'épidémie du nouveau coronavirus». «Dans cette dynamique marquée par l'intensification des efforts pour freiner la propagation du virus, plusieurs quartiers de Aïn Defla ont été désinfectés», souligne-t-il, signalant que cette campagne se poursuivra jusqu'à la concrétisation des objectifs escomptés.

Relevant que l'implication du mouvement associatif dans cette action est «prépondérante», le commissaire des Scouts Musulmans Algériens (SMA), Imad Bessekre a, pour sa part, noté que, «le respect du protocole sanitaire par les citoyens est révélateur d'un haut degré civique». Saluant

le travail accompli par les agents de nettoyage qui œuvrent à diminuer la progression de l'épidémie, donnant par ricochet un visage attrayant à la ville, le responsable du bureau local du Croissant Rouge Algérien (CRA), Miloud Khoudimi, a mis en garde contre la baisse de vigilance de la part des citoyens, laquelle constituera une «aubaine» pour le virus.

«Il ne faut absolument pas que le degré de vigilance des citoyens baisse, ne serait-ce que d'un iota car tout relâchement dans l'application du protocole sanitaire aura des répercussions préjudiciables», a-t-il averti.

## BLIDA - COVID-19

### Lancement de la vaccination à travers les mosquées

La campagne de vaccination anti Covid-19 sera élargie, à partir de demain vendredi, à un nombre de mosquées de la wilaya de Blida, avant d'être généralisée progressivement au reste des mosquées, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs.

«Le plan de wilaya visant l'élargissement des points de vaccination pour toucher le plus grand nombre possible de citoyens, prévoit l'entame de la vaccination des citoyens le désirant, à partir de demain vendredi, au niveau de sept mosquées du territoire de la wilaya, avant l'élargissement de l'opération, dans une 2ème étape, au reste des mosquées», a indiqué à l'APS, Kamel Bellassel.

Il s'agit, en l'occurrence, des mosquées «El Kawther» du centre ville de Blida, plus grande mosquée de la wilaya, «Ben Djelloul» de la même commune, et «El

Forkane» de la commune d'Ouled Aich, comptant la plus importante densité démographique de la wilaya.

A cela s'ajoutent les mosquées «El Forkane» de Bouguerra, «Hamza» de Larbaâ, «Bachir Ibrahim» de Meftah et «Chouhadas» de Mouzaia, ouest de Blida.

«Cette opération n'a été précédée par une campagne de sensibilisation des fidèles sur l'impératif de la vaccination», a informé M. Belassel.

A noter que le directeur de la Santé de la wilaya, Ahmed Djemai avait annoncé l'élargissement de la campagne de vaccination à 59 centres, dont une trentaine sont représentés par des polycliniques et des salles de soins, outre des tentes installées au niveau de places publiques, et au niveau des sièges du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) et de la Chambre d'agriculture. Des

équipes mobiles ont été, également, désignées pour sillonner les zones reculées et les administrations de la wilaya.

Le même responsable a signalé l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination dimanche prochain, au niveau du centre médico-social du groupe Sonatrach, sis au centre des affaires «El Wouroud» du centre ville. M. Djemai a fait part, en outre, de 64.000 citoyens vaccinés, à ce jour.

Un nombre appelé à la hausse, au regard de l'affluence enregistrée au niveau des centres de vaccination, a-t-il prédit. Il a, également, assuré de la disponibilité d'un stock suffisant de vaccin, au niveau de la wilaya, qui a réceptionné 50.000 doses durant cette semaine, dans l'attente d'une autre livraison de 36.000 doses, dimanche prochain.

## P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE  
Plus de 4 millions de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4.070.508 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 188.872.770 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi



non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de jeudi, 8.472 nouveaux décès et 540.008 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.548 nouveaux morts, l'Indonésie (1.205) et la Russie (799).

Les Etats-Unis sont le pays

le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 608.400 décès pour 33.975.711 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 538.942 morts et 19.262.518 cas, l'Inde avec 412.531 morts (31.026.829 cas), le Mexique avec 235.740 morts (2.629.648 cas), et le Pérou avec 194.845 morts

(2.088.143 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 591 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (311), la Bosnie (295), la République tchèque (283) et la Macédoine du Nord (263).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent vendredi 1.323.376 décès pour 39.216.682 cas, l'Europe 1.184.890 décès (56.073.716 cas), les Etats-Unis et le Canada 634.870 décès (35.397.827 cas), l'Asie 616.383 décès (42.201.463 cas), l'Afrique 155.423 décès (6.112.262 cas), le Moyen-Orient 154.375 décès (9.805.608 cas), et l'Océanie 1.191 décès (65.213 cas).

Ce bilan a été révisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

RD CONGO  
La ville de Goma durement frappée par la 3<sup>e</sup> vague épidémique

Goma, une ville du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), est devenue l'épicentre de la troisième vague d'épidémie de nouveau coronavirus, a déclaré jeudi le coordinateur national de la riposte à ce fléau, Jean-Jacques Muyembe.

Arrivé le même jour dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, il a appelé les habitants à être bien conscients de l'existence de cette maladie. «Nous avons constaté que la province du Nord-Kivu est la plus menacée par la troisième vague de COVID-19. C'est pour ça que je suis venu voir comment on peut arriver à contourner cette vague ici à Goma», a-t-il dit à son arrivée.

«Nous allons renforcer le dépistage et la prise en charge et nous demandons vraiment à la population de respecter les gestes barrières. Et si les vaccins sont disponibles, (il faut) ne pas hésiter. Allez vite vous faire vacciner. C'est ça qui sauve, c'est ça qui protège», a ajouté M. Muyembe. Le pays connaît depuis des semaines une augmentation significative du nombre d'infections et de décès. Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, la RDC a signalé 45.210 cas confirmés, dont 984 décès.

## L'agence européenne des maladies prévoit cinq fois plus de nouveaux cas

L'agence européenne chargée des maladies prévoit un fort rebond du nombre de cas de Covid-19 dans les prochaines semaines, avec près de cinq fois plus de nouveaux cas d'ici au 1er août du fait du variant Delta et de l'assouplissement des mesures, selon ses dernières projections publiées vendredi.

Dans sa zone incluant l'Union européenne ainsi que la Norvège et l'Islande, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) table sur une incidence de plus de 420 nouveaux cas pour 100.000 habitants pour la semaine s'achevant le 1er août contre moins de 90 la semaine dernière.

Pour la semaine s'achevant le 8 août, sa projection la plus éloignée, l'ECDC prévoit une nouvelle progression à plus de 620 nouveaux cas pour 100.000 habitants.

Si ces projections restent des hypothèses épidémiologiques, ce niveau correspond à celui observé lors des pics de l'automne 2020 et d'avril 2021, selon les données de l'agence de l'UE. Le nombre d'hospitalisations et de décès devrait lui augmenter moins vite, selon l'ECDC, grâce notamment à la campagne vaccinale: le nombre de morts liés au Covid-19 devrait dépasser la barre des 10, contre 6,8 la semaine passée. Actuellement, la tendance est à la hausse dans les deux tiers des 30 pays suivis par l'agence, «et dans les pays les plus touchés, les plus fortes hausses de cas et les niveaux les plus élevés de contamination concernent les 15-24 ans, avec des hausses limitées pour les plus de 65 ans». La semaine dernière (5-11 juillet), le nombre de nouveaux cas dans l'Union européenne a bondi de 60%, augmentant pour la deuxième semaine consécutive selon l'ECDC du fait «du relâchement des mesures et de la progression du variant Delta» originellement détecté en Inde.

Le mois dernier, l'agence basée à Stockholm avait prévu que ce dernier devrait représenter 90% des nouveaux cas d'ici fin août.

POLITISATION DE LA RECHERCHE DE L'ORIGINE DE LA COVID-19  
48 pays écrivent au chef de l'OMS

Les représentants permanents de 48 pays auprès l'Office des Nations Unies à Genève ont envoyé jeudi une lettre à Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en lui exprimant leur soutien aux études sur les origines du virus COVID-19 dans le monde ainsi que leur opposition à la politisation de la recherche de l'origine du virus. La coopération sur l'étude des origines du SRAS-CoV-2 est un aspect important de la lutte contre la pandémie de COVID-19, ont-ils déclaré dans la lettre, ajoutant : «Comme l'a prévu dans la résolution AMS (Assemblée mondiale de la santé) 73.1 Riposte à la

COVID-19, le but de la recherche de l'origine est d'identifier la source animale du virus et la voie d'introduction dans la population humaine, y compris le rôle possible des hôtes intermédiaires.» Les diplomates ont souligné que l'étude des origines est «une question de science et devrait être menée dans le monde entier par des scientifiques».

«La recherche de l'origine ne doit pas être politisée», ont-ils poursuivi, «Sinon, la coopération mondiale sur l'étude des origines sera entravée et les efforts mondiaux de lutte contre la pandémie seront compromis.» Les diplomates ont également salué la

publication par l'OMS du rapport conjoint concernant la recherche mondiale sur le traçage des origines du SRAS-CoV-2 et apprécié le travail acharné des scientifiques du groupe conjoint d'experts, soulignant que l'étude mondiale sur la recherche de l'origine «doit être basée sur et guidée par ce rapport scientifique».

Ils ont appelé le Secrétariat de l'OMS à coopérer, conformément aux résolutions pertinentes de l'AMS, avec les Etats membres pour faire avancer l'étude des origines dans le monde et à prendre des mesures efficaces pour empêcher des facteurs politiques d'interférer avec le processus d'étude.

## ORIGINE DE LA PANDÉMIE

## La Chine rejette les critiques du chef de l'OMS

Pékin a rejeté vendredi les critiques du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le manque supposé de coopération de la Chine dans l'enquête sur l'origine de la pandémie de Covid-19.

La Chine, où les premiers cas ont été détectés à Wuhan (centre) fin 2019, doit «mieux coopérer» pour comprendre ce qu'il s'est «véritablement passé», a estimé jeudi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'organisation internationale basée à Genève (Suisse) fait face à une pression croissante pour une nouvelle enquête approfondie sur les origines du Covid-

19. En janvier, l'envoi en Chine par l'OMS d'une mission d'experts n'avait pas permis de faire toute la lumière sur le coronavirus qui a déjà fait plus de 4 millions de morts à travers le monde.

Devant la presse, le Dr Tedros a notamment évoqué jeudi le manque de partage par Pékin de «données brutes» sur le virus, un «problème» selon lui.

Invité à réagir, un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian, a affirmé vendredi que «certaines informations concernant la vie privée ne peuvent être copiées et sorties du pays».

Les experts de l'OMS ont toutefois pu «obtenir une grande quantité de don-

nées» et la Chine leur «a montré ligne par ligne» celles qui nécessitent «une attention particulière», a souligné M. Zhao.

Le porte-parole a également rejeté les affirmations de M. Tedros selon lesquelles «il y a eu une tentative prématurée» d'écarter la théorie de l'accident de laboratoire. Longtemps balayée d'un revers de la main par la plupart des experts, cette théorie portée aux Etats-Unis par l'ex-administration Trump revient en force ces derniers mois dans le débat américain.

«Cette question ne devrait pas être politisée», a regretté M. Zhao.

## Pic de contaminations redouté après les émeutes en Afrique du Sud

Des milliers de Sud-Africains se sont agglutinés lors des pillages et violences de ces derniers jours, faisant redouter un pic des contaminations dans un pays en pleine 3<sup>e</sup> vague meurtrière de coronavirus.

Les violences qui ont déjà fait au moins 121 morts ont touché les deux provinces les plus peuplées du pays, le KwaZulu-Natal (KZN, Est) et le Gauteng où se situe Johannesburg, plus grande ville du pays. Par endroits, les vaccinations ont dû être suspendues en raison

de difficultés en approvisionnement avec des transports coupés et le pillage de pharmacies. «Le KZN se situe dans la phase ascendante de la courbe épidémique», a déclaré vendredi le virologue sud-africain Barry Schoub, membre du conseil scientifique auprès du ministère de la Santé. La veille, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'était dite «préoccupée par les trois derniers jours d'émeutes dans certaines parties d'Afrique du Sud». «Le gouvernement doit se préparer, et nous

à l'OMS nous nous préparons à voir une nouvelle augmentation des cas», a averti la directrice pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, lors d'une conférence de presse.

En une semaine, les décès ont augmenté de plus de 40% sur le continent africain, qui s'approche du pic de cette troisième vague selon l'OMS.

L'Afrique du Sud, la Namibie, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie concentrent 83% des nouveaux décès enregistrés. Manque de vaccins, lassitude

face aux mesures de prévention et propagation accrue des variants du virus expliquent la montée en flèche des cas. Actuellement, le très contagieux variant Delta a été détecté dans 21 pays africains. L'Afrique du Sud est officiellement le pays africain le plus touché par le virus, avec plus de 2,2 millions de cas recensés et près de 66.000 morts. Ces dernières 24 heures, plus de 16.400 nouvelles infections ont été enregistrées et 377 décès.

# LE HENNÉ, UNE POUDRE AUX MULTIPLES FACETTES

On connaît le henné surtout pour les reflets qu'il donne à la chevelure et pour les tatouages. Moins pour son côté « soin » des cheveux et des peaux grasses...

Avant d'être une poudre, le henné est un arbuste qui ressemble à un buisson, et dont les petites feuilles vertes sont très riches en molécules actives. Ce sont elles qui teignent les cheveux ou la peau en rouge auburn. Dans la tradition orientale, ce végétal, cultivé notamment au Maghreb, a une charge symbolique importante. Il est ainsi utilisé pour tatouer les mains et les pieds des jeunes mariées. Et au hammam, il s'emploie en cataplasme pour adoucir la peau. Ce sont les femmes égyptiennes qui, les premières, l'ont intégré dans leurs rituels de beauté. Le produit est apparu en France au XIX<sup>e</sup> siècle, pour les premières colorations capillaires. Il existe aujourd'hui différentes poudres sous cette appellation.

## Attention à la qualité du produit !

Tous les hennés protègent les cheveux, grâce à une action gaineuse. Ils sont également purifiants lorsqu'ils sont appliqués sur la peau. Mais, seul celui qui est appelé « naturel » apporte les fameux reflets rouges. Leur qualité peut également être aléatoire. « Certains sont ainsi coupés avec de la poudre de fer, des sels d'aluminium ou de plomb, sans que cela ne soit mentionné sur l'emballage, ce qui altère bien sûr la qualité du produit », précise Anna Grandjean. D'où l'intérêt de privilégier les marques reconnues pour profiter pleinement des bienfaits de cette plante. Mieux vaut éviter de l'acheter sur les marchés, par exemple. Idem pour les tatouages pratiqués sur les lieux de vacances : abstenez-vous si la couleur est noire, car la poudre de henné a sans doute été mélangée à un colorant très allergisant et dangereux pour la peau.

## Un colorant tout doux

Le henné naturel contient une molécule colorante, baptisée lawsone. C'est grâce à elle que la chevelure peut prendre de doux reflets acajou sans s'abîmer. « Au contraire des colorations permanentes qui rentrent dans la fibre, ouvrent les écailles et déposent leurs pigments à l'intérieur, le henné se superpose sur les longueurs sans en al-



térer la matière. Et il tient jusqu'à un mois et demi » poursuit Anna Grandjean. Ce qui explique que la coloration traditionnelle ne tienne pas sur une coloration au henné, qui doit donc être faite sur une chevelure vierge. Si vous souhaitez camoufler vos cheveux blancs, Anna Grandjean recommande de faire au préalable un henné naturel, qui couvre parfaitement tous les « fils argentés ». Puis, dans un second temps, d'appliquer un henné neutre coloré (Cassia italica, mélangée à des pigments).

Car, le henné châtain ou blond ne masque pas complètement les cheveux blancs : ceux-ci restent visibles en transparence.

## Une action purifiante

Le henné est aussi un très bon soin capillaire. Pour profiter de ses bienfaits sans avoir d'action colorante, il faut choisir du henné neutre, issu de la plante Cassia italica. « Il est riche en tanins qui viennent se

fixer sur la kératine de la chevelure et épaissir le diamètre du cheveu. C'est pourquoi il apporte du corps ainsi que du volume aux cheveux fins.

Il contient aussi des flavonoïdes qui renforcent la structure de la fibre et la protègent des méfaits des radicaux libres », poursuit Anna Grandjean. Son action est également purifiante en absorbant l'excès de sébum, tant au niveau du cuir chevelu que sur la peau.

## Différentes associations possibles avec le henné

La recette de base : ajouter 350 ml d'eau tempérée avec 100g de poudre de henné naturel et laisser reposer quelques heures. On applique ensuite la préparation avec un temps de pause d'une à deux heures, en fonction de l'intensité souhaitée.

En cas de cheveux secs ou déshydratés : remplacer l'eau par une cuillère à café d'huile végétale d'amanthe douce (ou de ka-

riti ou de coco) pour 100g de henné ou un yaourt entier.

Pour des reflets plus prononcés : ajouter le jus d'un citron à la préparation initiale.

Pour un effet plus nuancé : verser une demie tasse de thé noir en plus dans la recette.

Pour obtenir plus de volume : compléter le mélange de base avec un verre de bière blonde.

## Recette de l'autobronzant au henné

Verser de l'eau chaude sur 150 g de henné naturel jusqu'à ce que vous obteniez une pâte un peu élastique, facile à étaler. Laissez reposer une heure le mélange ou toute la nuit si vous pouvez, au réfrigérateur. Déposez ensuite la pâte sur l'ensemble du corps avec une spatule. Puis, attendez 3 minutes pour une peau claire et jusqu'à 5 sur une carnation plus mate avant de rincer abondamment dans la douche.

## CANCER : DES TATOUAGES AU HENNÉ POUR MIEUX SUPPORTER LA CHIMIO



Une association canadienne propose aux femmes ayant perdu leurs cheveux des suites de la chimiothérapie de leur faire une couronne de henné. Les chimiothérapies anticancéreuses peuvent bloquer l'activité des cellules-souches du cheveu et provoquer sa chute. Pour beaucoup de patientes, cet effet secondaire du traitement anticancéreux est un moment pénible à surmonter. Avec la perte des cheveux, les femmes se voient comme dépossédées d'une partie de leur féminité. Elles peuvent le vivre comme un handicap au quotidien. Pour aider les femmes à passer ce cap, une association

canadienne d'artistes-tatoueurs, Hanna Heals ("le henné guérit"), dessine des tatouages au henné sur le crâne non des patientes. Une idée originale moins connue que les perquages et les foulards, trop associés à la maladie. "Le henné est un véritable coup de pouce vers la guérison", explique Frances Darwin, fondatrice de Hanna Heals. Les photos visibles sur le site de l'association <http://www.hannaheals.ca/> montrent les femmes coiffées de ces œuvres d'art. Les femmes peuvent facilement changer de tête une fois la chimio terminée : la couronne de henné ne dure que

deux semaines. Le coût du tatouage est de 100 dollars (environ 72 euros). 10% des bénéfices sont reversés à une association qui finance des tatouages pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se l'offrir. Les initiatives touchantes de soutien aux femmes atteintes de cancer se multiplient. Récemment des femmes sud-africaines ont ému la Toile en rasant leur chevelure en signe d'amitié pour leur amie atteinte d'un cancer du sein. Vous avez subi une chimiothérapie et perdu vos cheveux ? Partagez cette expérience avec d'autres femmes sur notre forum.

**Minceur : pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim**



Vous arrive-t-il d'aller au supermarché alors que votre estomac crie famine ? Grave erreur ! Cette fâcheuse habitude vous pousserait à acheter compulsivement des produits plus sucrés.

Si vous voulez éviter les grignotages intempestifs et les kilos superflus, évitez d'aller faire vos courses l'estomac vide. Des chercheurs américains de l'Université de Cornell confirment dans un article du *Journal for the American Medical Association* ce qu'on avait déjà constaté dans les rayons alimentaires : quand nous avons faim, il nous est plus difficile de faire des choix alimentaires raisonnables et de résister à l'appel des produits sucrés.

Pour le vérifier les chercheurs ont fait appel à 68 volontaires à qui ils ont demandé de ne rien manger pendant cinq heures. Ils ont ensuite été divisés en deux groupes. Un premier groupe a pu manger des biscuits salés pour couper leur faim tandis que le second n'était toujours pas autorisé à manger. Ensuite on leur a demandé d'aller sur le site Internet d'un supermarché pour faire des courses alimentaires. Sans surprise, le second groupe a acheté en moyenne plus de produits riches en calories que le premier groupe qui avait calmé sa faim.

**Faites vos courses de préférence après manger**

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont comparé le contenu des achats alimentaires de consommateurs allant au supermarché entre 15 et 16 heures et de ceux faisant leurs courses entre 16 et 17h. Ces derniers se sont rebus à sur plus de produits riches en sucres et en gras que les premiers qui ont fait leur course après le déjeuner.

Moralité, pour rester mince, faites plutôt vos courses quand vous êtes rassasiés après le déjeuner.

**MÊME SANS ANTÉCÉDENT CARDIAQUE**

# On surveille son cholestérol !

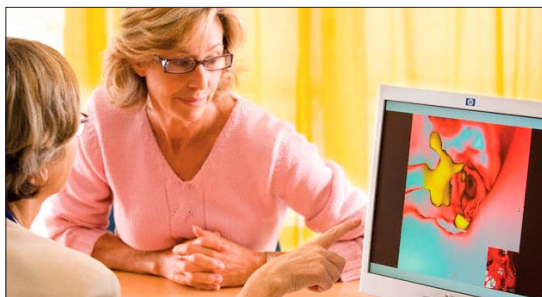
Ce n'est pas parce qu'on n'a jamais souffert d'une pathologie cardiaque qu'il ne faut pas surveiller son cholestérol, particulièrement si son taux de mauvais cholestérol est élevé. Inutile de recourir aux médicaments, c'est avant tout son mode de vie qu'il faut changer.

Pour la majorité des personnes qui n'ont fait ni infarctus, ni AVC, mais dont le taux de LDL-cholestérol est élevé, la prévention vise avant tout à retarder l'apparition des complications de l'athérosclérose. Pour cela, la priorité est claire : adopter les mesures hygiéno-diététiques qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les études l'attestent ne manquent pas. Ainsi l'étude qui a suivi pendant 11 ans 20 000 personnes (sous-groupe étude EPIC) a montré que chez les sujets qui combinaient 4 facteurs protecteurs (pas de tabagisme, ni de sédentarité, consommation modérée d'alcool et un régime de type méditerranéen), la mortalité est 4 fois inférieure. Autrement dit : le cholestérol n'explique pas tout.

«Les maladies cardiovasculaires sont d'abord des maladies du mode de vie et non la conséquence d'une simple anomalie biologique sauf en cas d'hypercholestérolémie familiale, ce qui est rare », précise le professeur Claude Le Feuvre, président de la Fédération française de cardiologie.

**Manger mieux et bouger, c'est efficace**

Sous ce nom toujours un peu rabat-joie de « mesures hygiéno-diététiques », les cardiologues veulent parler de trois éléments importants : améliorer sa façon de se nourrir (voir encadré), ce qui va contribuer à réduire un éventuel excès de poids, lutter



contre la sédentarité en marchant régulièrement, réduire sa consommation d'alcool et de tabac. En effet, ces mesures agissent non seulement sur le mauvais cholestérol mais aussi sur l'hypertension artérielle, le diabète de type 2. Certes plus difficile car il faut s'y tenir, ces mesures sont au moins aussi efficaces que la prise de médicaments contre le cholestérol, l'HTA ou le diabète et qui s'expliquent ! « Le tabac favorise la réaction oxydative de la paroi artérielle qui se traduit par une exagération de la réponse inflammatoire locale », précise le professeur Teigui. Quant à l'hypertension, elle favorise aussi l'inflammation vasculaire et l'accumulation du LDL-cholestérol

dans les artères d'où l'intérêt de l'exercice physique quotidien qui contribue à réduire la pression artérielle. En modifiant ainsi son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans prendre de médicament.

**Que changer dans son alimentation quand on a trop de cholestérol ?**

Plus que des aliments riches en cholestérol, le jaune d'œuf ou la cervelle, c'est surtout des graisses animales dont il faut se méfier. C'est là que le foie puise les acides gras qui servent à fabriquer le LDL-Cholestérol. » En pratique, les conseils diététiques

sont assez simples à suivre. Il est inutile de se restreindre en l'absence de surpoids : manger à sa faim, prendre 3 repas par jour, éviter les boissons sucrées et ne pas dépasser 2 verres de vin par jour. Pour le reste, privilégier les aliments riches en acides gras essentiels (huile d'olive, de colza, les poissons gras, les noix, noisettes et autres amandes, etc.) sans excès, préférer le jambon blanc et les viandes maigres (poulet, dinde sans la peau) et limiter sa consommation d'œufs à 2 ou 4 par semaine. En modifiant son alimentation et son mode de vie, il est possible de réduire de 15 %, voire plus, son taux de mauvais cholestérol sans avoir besoin de médicament.

## Pourquoi faut-il le contrôler ?

Le cholestérol fait partie des graisses indispensables à la vie. Mais, en excès, il fait courir des risques de maladie cardiovasculaire (infarctus, etc.), surtout après 40 ans. Pourquoi faut-il le contrôler ? Y a-t-il des personnes à risque ?

**Qui est concerné ?**

Tout le monde doit être vigilant. En moyenne 20 à 30% de la population serait concerné par une hypercholestérolémie. Attention, vous pouvez avoir la "ligne haricot" et un taux élevé de mauvais cholestérol ! L'excès de cholestérol touche plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 55 ans. Les personnes dont les parents ou frères et sœurs ont du cholestérol. Si vous êtes diabétique, hypertendu, obèse ou fumeur, il convient de surveiller plus attentivement votre taux de cholestérol, de même si vous prenez la pilule.

**Quand réaliser un contrôle ?**

Le rythme de surveillance varie d'une personne à l'autre en fonction de son histoire fa-

miliale. En général, surveiller votre taux de cholestérol dès l'âge de 25 ans. Effectuez ensuite des contrôles tous les 5 ans (tous les 3 ans pour les personnes âgées).

S'il y a des antécédents d'hypercholestérolémie importante dans votre famille, vous pouvez faire dépister vos enfants dès l'âge de 5 ans. Si vous prenez la pilule, votre taux de cholestérol a été dosé avant le début de la contraception et contrôlé 3 mois et un an plus tard. S'il est normal, un contrôle tous les 2 ans est suffisant. Il doit être accompagné du dosage des triglycérides, d'autres graisses provenant des sucres et de l'alcool.

**Comment se passe l'examen ?**

L'analyse biologique se fait en général en laboratoire. La prise de sang s'effectue à jeun. On mesure directement le cholestérol total, le bon cholestérol, les triglycérides. Le mauvais cholestérol est calculé par une formule complexe, mais le résultat n'est valable que si les triglycérides ne dépassent pas 4g/l (normalement inférieurs à 1,5g/l).

Il existe aussi un test à domicile. Recueil-

lez une goutte de sang au bout de votre doigt, à n'importe quelle heure de la journée, sans vous être imposé au préalable de restriction alimentaire. Le résultat est disponible en 10 minutes, mais il est moins précis qu'une analyse en laboratoire. Nous vous le conseillons essentiellement comme signe d'alerte.

**Comment analyser les chiffres ?**

Il existe deux types de cholestérol. Le bon cholestérol LDL et le mauvais cholestérol le HDL. Sans facteur de risque, un bon taux de cholestérol se caractérise par un taux global de cholestérol en dessous de 2g/l, un taux de HDL supérieur à 0,45g/l et un taux de LDL en dessous de 1,6g/l.

Si vous avez des risques vasculaires supplémentaires (tabac, alcool, hypertension, surpoids, hérédité, infarctus...), les limites sont encore plus sévères. Avec un facteur de risque, on conseille un cholestérol total de 1,8g/l et un LDL de 1,3g/l. Avec deux facteurs de risque ou plus, ils nécessitent d'être maintenus encore plus bas : 1,6g/l et 0,7g/l.

## DÉBATS SUR L'ACCORD D'ASSOCIATION UE-MAROC

# Le Polisario dénonce un «comportement nocif et irresponsable»

Le Front Polisario a dénoncé jeudi «le comportement nocif et irresponsable» de la Commission INTA du Parlement européen, qui a tenue mardi des débats sur l'accord d'association UE-Maroc et son extension illégale au Sahara occidental occupé.

«Le Front Polisario a suivi avec la plus grande attention les débats devant la Commission INTA du Parlement européen, qui se sont déroulés le 13 juillet 2021, sur l'accord d'association UE-Maroc et son extension illégale au Sahara occidental occupé», a déclaré Oubi Bouchraya, membre du secrétariat national du front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), dans un communiqué de presse.

«A cette occasion, plusieurs parlementaires ont interpellé la Commission européenne sur la non-conformité des produits agricoles exportés par l'occupant marocain, en fraude de la réglementation européenne.

Par ailleurs, la Commission européenne a annoncé l'envoi d'une nouvelle mission de «visite» en territoire occupé, à la fin de l'été, pour constater les soi-disant «bienfaits» de l'accord d'extension, au mépris des arrêts de la Cour», a-t-il souligné.

En sa qualité d'unique et légitime représentant du peuple

sahraoui, le Front Polisario dénonce «le comportement nocif et irresponsable de la Commission européenne».

Le communiqué rappelle que depuis 2016, les juridictions de l'UE ont jugé à maintes reprises qu'en application du principe d'autodétermination, le Sahara occidental disposait d'un statut séparé et distinct (de celui du Maroc), et que le peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario, constitue un sujet tiers aux relations UE-Maroc dont le consentement s'impose à l'UE, indépendamment des bénéfices allégués.

«L'état du droit est donc clair : le peuple sahraoui est seul maître chez lui, et lui seul peut décider souverainement de toute activité économique, ou autre, au Sahara occidental.

Or, le peuple sahraoui n'a jamais consenti à la moindre exportation depuis le Sahara occidental.

Ces flux économiques qui se tiennent en dehors de tout cadre juridique, violent les droits sou-

verains du peuple sahraoui sur son territoire national et ses ressources naturelles», a insisté M. Bouchraya.

De même, s'agissant de la «visite» en territoire sahraoui, le Royaume du Maroc, dont la souveraineté se limite au seul territoire marocain, ne peut pas autoriser l'entrée d'agents étrangers en territoire sahraoui occupé.

En l'absence d'autorisation délivrée par les autorités sahraouies, la «visite» des agents de la Commission constituerait donc une violation flagrante de l'intégrité territoriale du Sahara occidental, explique-t-on.

Selon le responsable sahraoui a constaté que la Commission européenne «pour satisfaire aux desiderata de l'occupant marocain, accepte de jouer contre son camp en permettant des exportations illégales qui détruisent les filières agricoles en Europe.

La Commission européenne doit retrouver la raison: il ne peut y avoir de développement économique prospère sans res-



pect de la légalité internationale.

Enfin, Oubi Bouchraya, s'interroge: «quant à la soi-disant «visite» en territoire occupé, celle-ci est annoncée pour la fin de l'été alors que les nouveaux arrêts du Tribunal de l'UE sont attendus pour septembre.

Cet empressement suscite l'incompréhension.

Quelle urgence à envoyer cette

«visite»? Pourquoi ne pas attendre après les arrêts du Tribunal?» «La Commission donne l'impression de se précipiter pour conforter l'occupant marocain une dernière fois, avant l'éruption d'une nouvelle crise.

Ses efforts sont futiles et ils ne font que nuire à l'image de l'Union européenne sur la scène internationale», a-t-il conclu.

## AFRIQUE DU SUD

# La violence est «provoquée et planifiée» (président)

Les troubles et les pillages en Afrique du Sud «ont été provoqués, il y a des gens qui les ont planifiés et coordonnés», a accusé vendredi le président sud-africain Cyril Ramaphosa, à Duban, port de la région du Kwazulu-Natal (est) où les violences ont éclaté il y a une semaine.

«Nous allons les poursuivre, nous en avons identifié un bon nombre, nous ne permettrons pas l'anarchie et le chaos» dans le pays, a-t-il ajouté, alors que la police enquête sur 12 personnes soupçonnées d'être derrière le déchaînement de violence de ces derniers jours.

La veille, le gouvernement avait annoncé qu'«une de ces personnes a déjà été arrêtée et la surveillance a été accrue sur les 11 autres», par la voix de la ministre de la présidence Khumbudzo Ntshavheni, qui avait dénoncé «un sabotage économique».

Les premiers incidents ont éclaté la semaine dernière au lendemain de l'incarcération de l'ex-président Jacob Zuma, condamné à 15 mois de prison ferme pour outrage à la justice.

Ils se sont étendus à l'agglomération de Johannesburg, sur fond de chômage endémique et de nouvelles restrictions anti-Covid. Le président, dont c'était la première visite de terrain depuis le début de cette crise, une des plus sévères traversées par le pays depuis l'avènement de la démocratie post-apartheid, a assuré qu'il était resté en contact, heure par heure, avec les responsables de la province et les forces de l'ordre.

Il s'est dit «extrêmement préoccupé par ce qui s'est passé ici», précisant que les violences dans la province zouloue avaient fait 95 morts, en comptant quatre nouveaux décès, ce qui porte le bilan total à au moins 121 morts dans le pays. Les destructions «nous font revenir en arrière, en termes de reprise économique», a encore regretté le président.

APS

## LIBYE

# Le Conseil de sécurité réitère «l'impératif» de tenir les élections à la date prévue

Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré, jeudi, «l'impératif de tenir les élections générales en Libye à la date prévue», réaffirmant «leur soutien aux nouvelles autorités en charge de la gestion de la période de transition».

«Le Conseil de sécurité insiste sur l'importance d'élections présidentielles et législatives libres, équitables, régulières et crédibles», note la déclaration finale du Conseil de sécurité sanctionnant la réunion sur la Libye, tenue jeudi, soulignant «la nécessité d'impliquer les femmes et la jeunesse dans ces élections». Les membres du Conseil de sécurité ont mis, en outre, l'accent sur «l'importance de la réunification des institutions libyennes», relevant «avec satisfaction la remise récente de l'audit financier à la Banque centrale».

Ils ont souligné, par ailleurs, «l'importance d'amorcer le chantier du processus de la réconciliation nationale lequel doit être global et inclusif», saluant «le concours qu'apportent l'Union africaine, les organisations régionales telles que la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne à cet égard».

Abordant la situation sécuritaire, le Conseil de sécurité a exhorté «tous les Etats membres, toutes les parties libyennes et tous les acteurs concernés à respecter et à appuyer l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020, notamment au moyen du retrait intégral et immédiat de l'ensemble des forces étrangères et des mercenaires du territoire libyen, sans délai».

Il a rappelé, à ce sujet, que la MANUL joue un rôle pour ce qui est de l'appli-



tion du cessez-le-feu et qu'elle est tenue d'appuyer le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par la Libye, notamment au moyen du déploiement rapide, évolutif et progressif de ses observateurs du cessez-le-feu lorsque les conditions le permettront.

Les membres du Conseil de sécurité ont rappelé, dans le même contexte, qu'il est nécessaire de planifier le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés et de tous les acteurs non étatiques armés concernés ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

## NIGER-ARMÉE

# Le Niger se dote d'un centre d'entraînement de forces spéciales antiterroristes

Le Niger a inauguré jeudi à Tillia (ouest), près de la frontière avec le Mali, un centre d'entraînement de ses forces spéciales pour lutter contre les groupes terroristes, selon les autorités nigériennes.

«Le centre pour former des forces spéciales nigériennes a été inauguré hier (jeudi) à Tillia et a vu le jour grâce au soutien de l'Allemagne», a indiqué une source sécuritaire, citée par des médias. Le ministre nigérien de la Défense, Alkassoum Indatou, le chef d'état-major des armées, le général Salifou Modi et l'ambassadeur d'Allemagne au Niger, Hermann Nicolai, ont assisté à la cérémonie d'inauguration, a précisé cette source.

«Le centre d'entraînement des forces spéciales du Niger est pour nous un projet phare. Le Niger l'avait proposé et nous, par conviction, nous avons soutenu ce plan», a déclaré à

la télévision l'ambassadeur allemand. Selon le ministre de la Défense, «la création de ce centre s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des unités de commandement des opérations spéciales. Face à l'insécurité grandissante au Sahel, les forces armées nigériennes doivent s'adapter perpétuellement aux exigences sécuritaires». Tillia se situe dans la région de Tahoua, qui se trouve à l'est de celle de Tillabéri, dans la zone des «trois frontières», aux confins du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Comme celle de Tillabéri, la région de Tahoua est régulièrement attaquée par des groupes armés terroristes.

Le 21 mars, plusieurs localités, hameaux et campements situés dans le département de Tillia, ont été attaqués par des hommes armés qui ont tué 141 personnes, selon un bilan officiel.

APS

## CONFLIT ENTRE PALESTINIENS ET ISRAËLIENS

# Washington et Ottawa pour une solution à deux États

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Marc Garneau, s'est entretenu, mercredi, avec son homologue américain, Antony Blinken, avec qui il a discuté notamment du conflit entre Palestiniens et Israéliens et la nécessité de relancer les efforts en vue d'une solution à deux États, indique un communiqué du MAE canadien.

Garneau et Blinken ont discuté de «la nécessité de relancer les efforts en vue d'une solution à deux États et de remédier à la situation humanitaire désastreuse à Gaza», indique le communiqué publié, mercredi, par le ministère canadien des Affaires étrangères sur son site électronique.

Ils ont échangé, à ce propos, au sujet de la «récente visite du ministre Garneau au Moyen-Orient et convenu de collaborer avec les partenaires régionaux et la communauté internationale en vue d'une paix globale, juste et durable entre Israéliens et Palestiniens», poursuit le texte.

«Le ministre Garneau et le secrétaire d'Etat Blinken ont discuté des progrès continus réalisés à l'égard de la priorité fondamentale du Canada et des États-Unis de mettre fin à la pandémie de COVID-19, comme indiqué dans la Feuille de route pour un partenariat renouvelé États-Unis-



Canada», lit-on dans le communiqué. «Ils ont également fait le point sur l'avancement des autres priorités clés énoncées dans la Feuille de route et ont exprimé leur engagement continu à faire progresser

la diversité et l'inclusion, à renforcer la défense et la sécurité et à tenir un sommet des chefs d'états nord-américains», poursuit le communiqué.

Rappelons que les frontières entre les deux grands pays de

l'Amérique du Nord, longues de plus de 9.000 kilomètres, sont fermées depuis le 21 mars 2020, en raison de la propagation de la pandémie de la Covid-19 et des restrictions imposées à cet effet.

## CUBA - MANIFESTATIONS

# L'ONU appelle au dialogue et réclame la levée des sanctions qui frappent le pays

La Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a demandé, vendredi, la libération urgente des personnes arrêtées lors de manifestations à Cuba, appelant au dialogue tout en réclamant la levée des sanctions qui frappent le pays.

Cuba, où la population est confrontée à de graves pénuries aggravées par la crise économique qui frappe le pays, la pire en 30 ans, a été secoué le 11 juillet par des manifestations. «J'exhorte le

gouvernement à répondre aux demandes des manifestants par le dialogue et à respecter et protéger pleinement les droits de tous les individus à la réunion pacifique et à la liberté d'opinion et d'expression», a déclaré Mme Bachelet dans un communiqué.

L'ancienne présidente du Chili a également réitéré «son appel à la levée des sanctions sectorielles unilatérales, compte tenu de leur impact négatif sur les droits

humains, y compris le droit à la santé».

La Havane, sous sanctions américaines depuis 1962, a imputé les manifestations de mécontentement à Washington, qui poursuit une «politique d'étranglement économique pour provoquer des troubles sociaux». Le gouvernement cubain a annoncé mercredi une première salve de mesures pour apaiser la population, en facilitant notamment l'entrée sur l'île d'aliments et médicaments.

## AFGHANISTAN

# Moscou dénonce le «retrait précipité» des forces américaines

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a estimé vendredi que le départ «précipité» des Américains d'Afghanistan était responsable de la dégradation de la situation dans le pays, où les talibans mènent plusieurs offensives victorieuses.

«Ces derniers jours, nous avons assisté à une dégradation rapide de la situation en Afghanistan.

À la lumière du retrait précipité des contingents américains et de l'Otan, l'incertitude (...) militaire et politique dans et autour du pays s'est fortement accrue», a-t-il déclaré, cité par les agences de presse russes.

«Dans les circonstances actuelles, il existe le risque réel d'une instabilité débordant sur les États voisins», a ajouté M. Lavrov qui s'exprimait à Tachkent, en Ouzbékistan, où il participe à une conférence régionale avec les pays d'Asie centrale.

Depuis qu'ils ont lancé début mai une offensive contre

les forces afghanes à la faveur du retrait des forces étrangères, les talibans ont conquis de vastes territoires ruraux, notamment dans le nord et l'ouest du pays, loin de leurs bastions traditionnels du sud.

Ils se sont emparés de plusieurs postes-frontières clés avec l'Iran, le Turkménistan et le Tadjikistan, et encerclent plusieurs capitales provinciales.

Privés du soutien américain, les soldats afghans n'ont offert qu'une faible résistance.

Plus d'un millions d'entre eux se sont par exemple réfugiés la semaine dernière au Tadjikistan, qui a mobilisé 20.000 réservistes à sa frontière avec l'Afghanistan.

Le président tadjik Emomali Rakhmon s'est lui rendu vendredi dans la région pour inspecter la préparation au combat de son armée.

La Russie, puissance régionale restée proche des ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, s'inquiète d'une déstabilisation dans la région où

elle conserve des bases militaires.

«La crise afghane exacerbe la menace terroriste et le pro-

blème du trafic de drogue, qui a atteint des niveaux sans précédent», a encore déclaré vendredi Sergueï Lavrov.

## ONU - YÉMEN

# Un diplomate suédois choisi par le chef de l'ONU comme nouvel émissaire au Yémen

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a choisi un diplomate suédois, Hans Grundberg, comme nouvel émissaire pour le Yémen, après le départ du Britannique Martin Griffiths, ont appris des médias jeudi citant des sources diplomatiques. Le chef de l'ONU a fait part de son choix aux 15 membres du Conseil de sécurité et une nomination officielle devrait intervenir prochainement, a-t-on précisé de mêmes sources. Hans Grundberg, spécialiste du Moyen-Orient, était depuis 2019 ambassadeur de l'Union européenne pour le Yémen. En juin, Martin Griffiths, devenu secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, avait dressé devant le Conseil de sécurité de l'ONU un constat d'échec de ses efforts pour mettre un terme à la guerre meurtrière dans ce pays, à l'issue de ses trois ans de mission. Depuis 2014, le conflit a tué des dizaines de milliers de personnes au Yémen, selon différentes organisations humanitaires. Plus des deux tiers des 30 millions d'habitants, confrontés à des risques accrus d'épidémies et de famine, dépendent de l'aide internationale. C'est, selon l'ONU, la pire crise humanitaire au monde.

## CRISE AU LIBAN

# Vers une nouvelle Conférence internationale le 4 août

Le président français, Emmanuel Macron, organisera le 4 août prochain une nouvelle conférence internationale sur le Liban, confronté à la pire crise socio-économique de son histoire, a annoncé, vendredi, le ministre français des Affaires étrangères.

Cette conférence, qui se tiendra avec l'appui des Nations unies un an exactement après l'explosion du port de Beyrouth qui a dévasté la capitale libanaise, est «destinée à répondre aux besoins des Libanais dont la situation se détériore chaque jour», sur fond d'interminable crise politique.

Le Premier ministre désigné au Liban, Saad Hariri, a annoncé jeudi renoncer à former un gouvernement près de neuf mois après sa nomination.

«Ce dernier développement confirme le blocage politique dans lequel les dirigeants libanais maintiennent délibérément le pays depuis des mois, alors même qu'il s'enfoncé dans une crise économique et sociale sans précédent», déplore la porte-parole du ministère français dans un communiqué, en estimant qu'«il y a une urgence absolue à sortir de cette obstruction organisée et inacceptable».

Le renoncement du Premier ministre désigné au Liban est «un épisode dramatique de plus dans l'incapacité des responsables libanais à trouver une issue à la crise (...) par rapport à la réalité économique et sociale» du pays, avait déclaré la veille à l'ONU le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. M. Hariri devait mettre en place une équipe censée lancer des réformes indispensables pour débloquent notamment des aides internationales cruciales.

## Washington juge «décevant» le renoncement du Premier ministre «décevant»

Les États-Unis ont jugé «décevant» jeudi le renoncement du Premier ministre désigné au Liban, Saad Hariri, à former un gouvernement près de neuf mois après sa nomination et en pleine crise économique et politique dans le pays.

L'abandon de M. Hariri «est une nouvelle déception pour le peuple libanais», a affirmé dans un communiqué le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, jugeant «essentiel qu'un gouvernement engagé et capable de mener des réformes prioritaires soit maintenant formé».

M. Hariri a renoncé à former un nouveau gouvernement jeudi après une réunion avec le président Michel Aoun et a dit : «Il est clair que rien ne change et il semble que nous ne sommes pas d'accord avec le président». L'échec de M. Hariri à former un cabinet non partisan dans le pays en crise réduit les chances de formation d'un cabinet dans un avenir proche pour sauver le pays de l'aggravation de sa situation financière.

## 2<sup>E</sup> CONCOURS NATIONAL SUR LES DROITS DE L'ENFANT Des lauréats distingués à Alger

Des enfants, parmi les 50 lauréats de la 2<sup>ème</sup> édition du Concours national sur les droits de l'enfant, ont été distingués jeudi à Alger à l'occasion de la Journée nationale de l'enfance, célébrée chaque 15 juillet.

Ouverte en juin dernier aux enfants âgés entre 5 et 18 ans, l'édition 2021 de ce concours destiné à encourager la création à travers le dessin, le chant et le conte, a vu la participation de «2.000 postulants» issus de toute l'Algérie.

Présente à la cérémonie, la Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a réitéré l'engagement de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), à exécuter les missions qui lui sont attribués à savoir la protection et la promotion des droits des enfants.

Pour sa part, le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Algérie, Isselmou Boukhary, a relevé «l'engagement» de l'agence onusienne à traduire sur le terrain tous les textes réglementaires relatifs à

la protection de l'enfance. L'Unicef, a-t-il ajouté, œuvre à «accompagner les enfants et à valoriser leurs créations» à travers des concours dans les domaines des arts et de la culture.

Des écrivains spécialisés dans la littérature pour enfants, des sinistres, conteurs et chanteurs, comptaient parmi le jury qui a eu à évaluer les travaux des candidats.

Membre du jury, l'écrivaine et auteure de livres pour enfants, Nahla-Soud Fekhar, a salué la «qualité» des travaux soumis au concours, relevant à ce propos un niveau «excellent» de la plupart des candidatures.

Elle a noté, d'autre part, une «créativité particulière» chez les filles qui, a-t-elle attesté, ont «excellé» dans la poésie et la nouvelle.

Lancé en 2020 par l'ONPPE en coordination avec l'Unicef



en Algérie, le concours vise à stimuler la création chez les enfants en s'exprimant sur leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt à travers notamment le dessin, le chant et la nouvelle.

### PEINTURE - EXPOSITION

## L'artiste peintre Rezki Zérarti dévoile une nouvelle exposition

L'artiste peintre algérien Rezki Zérarti expose, jusqu'au 26 juillet à Alger, ses œuvres les plus récentes, dans un registre semi figuratif créant ses propres symboles et s'inspirant franchement de l'art et des masques du continent africain, tout en gardant une forte présence de la perfection des formes et de la symétrie géométriques.

Organisée par la galerie d'art «Al Marhoon Gallery», dans un hôtel de la ban-

lieue est de la capitale cette exposition, intitulée «Rezki Zérarti, toujours de retour» comporte une trentaine de toiles, réalisées pour la majorité entre 2012 et 2021, et qui proposent une autre interprétation du cubisme à travers un prisme africain et des formes plus régulières.

Dans ses œuvres, la femme, source de douceur, mère de famille responsable, et axe principal autour duquel s'organise la vie est omniprésente et évoque souvent

le sacrifice et le don de soi. Les toiles «Le don», «La tendre», «Le femme responsable», «La force équilibrée» ou encore «Le fardeau de la femme» représentent ces notions avec des visages de femmes, des courbes et des formes géométrique généralement dans une palette de couleurs de terre.

Dans d'autres œuvres comme «L'association», «L'intérêt commun», «S'aider l'un l'autre» ou encore «Le renforcement», Rezki Zérarti évoque l'entraide et l'importance du travail communautaire et associatif à travers des assemblages et des enchevêtrements de formes humaines ou géométrique formant un tout cohérent et solide.

Le plasticien a également dédié deux toiles à l'histoire de l'Algérie intitulées «Le colonialisme en Afrique» et «L'Indépendance».

Le choix de couleur de l'artiste est très souvent dominé par les couleurs terre, à l'exception de quelques œuvres plus recherchées où le bleu, symbole de sérénité, est exploité.

«Al Marhoon Gallery» propose également «L'oeil de Houria» une œuvre de l'artiste datée de 1968, réalisée à l'huile sur un support en bois dans une parfaite symétrie.

S'il a fait partie du mouvement «Aoucham», Rezki Zérarti se démarque cependant de ce dernier en se refusant

d'exploiter les symboles berbères et l'alphabet Tifnagh comme matière première et exploite son imaginaire et ses inspirations pour se créer ses propres symboles.

Né le 24 Juillet 1938 dans la région de Taourga près de Dellys, Rezki Zérarti a quitté Alger pour la France à un jeune âge, il décide de prendre des cours de dessin et de peinture à Aix en Provence alors qu'il est maçon.

Il revient en 1962 et s'établit à Alger où il fait la connaissance du poète Jean Sénac qui a préfacé sa première exposition personnelle présentée en 1964.

Membre de l'Union nationale des artistes peintres (Unap), il participe à ses salons et de 1967 à 1971 puis aux manifestations organisées par le groupe «Aouchem» qui rassemble une dizaine d'artistes, poètes et peintres, autour de Baya, Denis Martinez, ou encore Choukri Mesli.

Après une absence d'une vingtaine d'années, Rezki Zérarti revient vers l'art et expose en 1999 à Alger puis en 2003 au musée de Boussaâda, il obtient la même année le 1<sup>er</sup> Prix au concours organisé par la Fondation Asslah.

Ses œuvres sont dans des collections privées en Algérie et en France ainsi qu'au Musée national des Beaux-arts d'Alger.

L'exposition «Rezki Zérarti, toujours de retour» est ouverte au public jusqu'au 26 juillet.

### COVID-19 - TIZI-OUZOU

## Interdiction temporaire des manifestations culturelles et artistiques (Arrêté)

Toutes les manifestations culturelles et artistiques rassemblant du public, sont interdites temporairement pour prévenir la propagation de la Covid-19, à Tizi-Ouzou, stipule un arrêté signé par le wali Mahmoud Djamaa.

L'arrêté, rendu public mercredi soir, précise que «dans le cadre des mesures de prévention et de protection contre le danger de la propagation du coronavirus (Covid-19), l'organisation de manifestations, de rencontres, de galas artistiques et de rassemblements culturels est temporairement interdite».

Cette interdiction prend effet à compter de la date de sa signature, selon le même texte.

La décision a été prise suite à l'enregistrement, d'une «hausse des cas de personnes atteintes par la Covid-19 dans but de limiter la propagation du virus et de prévenir toute situation délicate», précise-t-on dans le même document.

À propos de la situation pandémique à Tizi-Ouzou, le wali qui s'est exprimé, jeudi, sur les ondes de la radio locale, a indiqué que 481 malades sont actuellement hospitalisés au niveau des différentes structures hospitalières de la wilaya.

Un total de 1.145 lits d'hospitalisation a été mobilisé à travers les différentes structures de santé de la wilaya pour la prise en charge des malades atteint par la Covid-19, a-t-il ajouté, soulignant que le taux d'occupation de ces lits est de 42%.

Par ailleurs, sur les 60 lits de réanimation disponibles, 26 sont occupés soit un taux d'occupation de 43%, a-t-il indiqué.

Le chef de l'exécutif local, qui a relevé que cette nouvelle vague de la pandémie se caractérise par une forte pression sur l'oxygène, a fait savoir qu'aucun manque n'est signalé en la matière au niveau de la wilaya, annonçant la décision prise, de doter, avec la contribution de l'Assemblée populaire de wilaya, les hôpitaux de Draa El Mizan et d'Azazza d'un évaporateur d'oxygène chacun.

M. Djamaa a invité, par ailleurs, les opérateurs économiques (commerçants, transporteurs de voyageurs par bus et par taxi, les producteurs, hôtels) à observer les mesures de protection contre la propagation de cette pandémie, à travers notamment la désinfection régulière des espaces et moyens de transport, l'obligation du port d'un masque, la distanciation physique et le respect d'un taux d'occupation de 50% de sa capacité pour le moyen de transport.

Par ailleurs, il est annoncé que la wilaya œuvre avec la direction locale de la santé et de la population à réunir tous les moyens humains, à travers la mobilisation du personnel soignant, et le matériel nécessaires pour la prise en charge des malades de la Covid-19.

Un appel a été lancé, également, à l'ensemble de la population pour se rapprocher des centres de vaccination ouverts à travers la wilaya pour recevoir le vaccin et à la société civile, qui est invitée à se mobiliser de nouveau comme ce fut la cas à l'apparition de la pandémie en 2020, en participant et en initiant des opérations de sensibilisation (sur l'importance de la vaccination et du respect des mesures barrières) et de désinfection.

### CANNES

## Un film égyptien remporte le prix de la Semaine de la critique

Le jury de la semaine de la critique, l'une des sections parallèles du festival de Cannes, a décerné mercredi son Grand prix à un premier film égyptien, «Feathers», d'Omar El Zohairi.

Dans le film, une femme «dévouée corps et âge à son mari et à ses enfants» doit tout à coup assumer «le rôle de cheffe de la famille», après qu'un magicien a transformé accidentellement son mari en poule, lors de l'anniversaire de leur fils de quatre ans.

«Luttant pour sa survie et celle de ses enfants, elle devient peu à peu une femme indépendante et forte», selon le synopsis du film.

Omar El Zohairi, âgé de 32 ans, est diplômé de l'institut du cinéma du Caire,

et a été assistant de plusieurs cinéaste égyptiens. Il avait réalisé plusieurs courts-métrages et «Feathers» est son premier long-métrage, comme tous les films présentés cette année en compétition à la Semaine de la critique.

Le jury était présidé par le cinéaste roumain Cristian Mungiu, Palme d'or en 2007 pour «4 mois, 3 semaines, 2 jours».

La Semaine de la critique, consacrée au défrichage et à la découverte de nouveaux talents, fêtait cette année ses 60 ans.

Son directeur, Charles Tesson, va passer la main à partir de la prochaine édition à une nouvelle directrice, une jeune spécialiste du cinéma et des séries, Ava Chen.



## ETATS UNIS - PIRATAGE

## Washington offre 10 millions de dollars pour des informations sur des hackers

Les Etats-Unis ont promis jeudi des récompenses pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars, en échange d'informations sur des pirates informatiques menant des attaques contre des infrastructures américaines essentielles pour le compte d'un gouvernement étranger.



Le département d'Etat, qui supervise ce programme, a précisé dans un communiqué avoir spécifiquement créé un espace dédié sur le «dark web», la version clandestine d'internet, «afin de protéger la sécurité des sources» qui «pourront être payées en cryptomonnaies».

«Nous encourageons qui que ce soit ayant des informations sur des cyberactivités malveillantes menées contre des infrastructures américaines essentielles (...) sous la direction ou le contrôle d'un gouvernement étranger» à utiliser ce site, écrit le ministère.

Les informations devront porter sur «des menaces d'extorsion dans le cadre d'attaques au rançongiciel» ou sur l'intrusion dans des «ordinateurs protégés», ap-

partenant notamment au gouvernement américain ou à des institutions financières, «dans le but d'obtenir des informations» et de «causer des dommages».

Elles devront aussi permettre «de localiser ou d'identifier» les pirates.

Les cyberattaques sont devenues un sujet de préoccupation majeur aux Etats-Unis après une série d'assauts au «rançongiciel», des programmes malveillants qui cryptent les données de leur cible et exigent souvent des millions de dollars en échange de la clé de déchiffrement.

Elles ont paralysé des hôpitaux, des mairies et de nombreuses entreprises, dont l'opérateur d'un oléoduc géant, montrant la fragilité des infrastructures

américaines face à ces attaques.

Les ministères de la Sécurité intérieure et de la Justice ont annoncé jeudi la création d'un site internet, accessible à tous cette fois, StopRansomware.gov, qui compile les données pour aider les entreprises et les collectivités à se protéger et à réagir en cas d'attaques au rançongiciel.

Le ministre de la Justice Merrick Garland, cité dans un communiqué, a souligné que ses équipes «utilisaient tous les outils à leur disposition pour affronter la menace».

Mais, a-t-il ajouté, «nous ne pouvons pas le faire seul, il est essentiel que les chefs d'entreprises dans toutes les industries prennent conscience du danger».

## USA - FRANCE

## Première implantation humaine d'un coeur artificiel français aux Etats-Unis



L'entreprise française Carmat a annoncé jeudi la première implantation humaine de son coeur artificiel total aux Etats-Unis dans le cadre d'une étude clinique.

L'implantation a été réalisée à Duke University Hospital à Durham (Caroline du Nord), précise Carmat dans un communiqué. Trois autres centres américains ont été formés et sélectionnent actuellement les patients pour l'étude.

Dix patients éligibles à la transplantation devraient être recrutés dans cet essai, conformément au protocole d'étude approuvé par la FDA (Food and drug administration).

Cette «première étude clinique américaine sera déterminante pour notre développement sur le plus grand marché mondial des dispositifs médicaux», souligne Stéphane Piat, directeur général de Carmat, cité dans le communiqué. Carmat compte commencer à commercialiser son coeur artificiel total, sous la marque Aeson, courant 2021, en visant plus particulièrement la France et l'Allemagne.

## INFORMATIQUE

## Facebook prévoit de consacrer plus d'un milliard de dollars aux créateurs de contenus



Facebook, pour mieux concurrencer d'autres plateformes comme TikTok ou YouTube, prévoit de dépenser plus d'un milliard de dollars dans des programmes destinés à rémunérer les créateurs de contenus diffusés sur ses réseaux sociaux d'ici fin 2022, a indiqué Mark Zuckerberg mercredi.

«Nous voulons créer les meilleures plateformes pour que des millions de créateurs puissent gagner leur vie», a expliqué le patron de la maison mère de Facebook et Instagram dans un message posté sur son compte.

«Investir dans les créateurs n'est pas nouveau pour nous, mais je suis ravi d'étendre ce travail au fil du temps», a-t-il ajouté dans un message posté sur son compte Facebook en promettant «plus de détails bientôt».

Les réseaux sociaux offrent aux artistes, influenceurs et autres personnalités une façon de gagner leur vie, grâce aux publicités diffusées sur leurs comptes, mais aussi à l'organisation d'événements en ligne payants ou aux rémunérations versées par certaines plateformes en fonction de leur popularité.

Ces entreprises prélèvent une proportion importante de ces revenus tirés de la publicité.

## AÉROSPATIALE

## Un astronaute de 18 ans s'envolera dans l'espace le 20 juillet

Un jeune homme de 18 ans deviendra, le 20 juillet courant, le plus jeune astronaute de l'histoire lorsqu'il s'envolera aux côtés du milliardaire Jeff Bezos pour le vol inaugural du vaisseau de Blue Origin, a annoncé l'entreprise aérospatiale jeudi.

Fraîchement diplômé du lycée en 2020, Oliver Daemen, titulaire d'une licence de pilote privé, est le premier passager payant de Blue Origin, mais n'est pas le vainqueur des enchères pour un siège à bord, remportées pour 28 millions de dollars.

Ce passager a demandé à rester anonyme, et s'envolera lors d'une mission future, a affirmé l'entreprise, citée par des médias.

Jeff Bezos sera également accompagné dans l'espace par une américaine de 82 ans, Wally Funk, à bord d'un vol de sa société Blue Origin, devenant ainsi la personne la plus âgée à voyager dans l'espace.

Elle sera le quatrième passager de ce premier vol habité de la société de tourisme spatial, aux côtés du milliardaire, de son frère Mark Bezos, et du gagnant d'une mise aux enchères.

La fusée de Blue Origin, New Shepard, doit décoller le 20 juillet et atteindre la ligne



de Karman, qui marque selon la convention internationale le début de l'espace, à 100 km au-dessus de la Terre.

Les prestigieux passagers pourront alors flotter en apesanteur durant quelques minutes et observer la courbure de la Terre.

Puis la capsule entamera une chute libre pour revenir vers la Terre, et sera freinée par trois grands parachutes et des rétrofusées avant d'atterrir dans un désert de l'ouest du Texas.





## COA

## La Poste algérienne émet deux timbres sur les JO de Tokyo

Sur proposition du Comité olympique et sportif algérien (COA), Algérie Poste a procédé jeudi à une émission hors programme consacrée aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, a indiqué le COA. Deux timbres poste émis illustrent deux disciplines olympiques : le karaté et le canoë kayak.

Le 1er timbre est une consécration pour la discipline sportive, le karaté, qui est inscrit pour la 1re fois dans le programme des Jeux olympiques et le second timbre est consacré au canoë kayak, où l'Algérie participe pour la 1re fois avec l'athlète Amina Kheris.

Ces deux timbres poste sont l'oeuvre de l'artiste peintre Sofiane Dey. Quarante-quatre athlètes de quatorze disciplines représenteront l'Algérie aux JO-2020. Taoufik Makhloufi, champion olympique du 1500 m aux JO de Londres-2012 et double médaillé d'argent (800 m, 1500 m) aux Olympiades de Rio-2016, sera le chef de file de la délégation sportive algérienne.

## EQUITATION - SAUT D'OBSTACLES

### Le championnat national du 29 au 31 juillet à Oran

Le championnat national de saut d'obstacles se déroulera du 29 au 31 juillet à Oran avec la participation de 180 cavaliers, a annoncé jeudi la Fédération équestre algérienne (FEA). Cette compétition sera suivie d'un tournoi national de la spécialité du 5 au 8 août, en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022. Dans une déclaration à l'APS, la présidente de la FEA, Fahima Sebiane, a indiqué que «ces deux compétitions serviront de préparation pour les cavaliers et leurs montures en prévision des prochains rendez-vous internationaux».

«Avant le début du championnat national, nous avons programmé le 3e stage de présélection de l'équipe nationale du 24 au 28 juillet à Oran, avec la participation de 20 cavaliers. A l'issue de ce stage 10 cavaliers seront retenus pour participer aux JM-2022 d'Oran», a-t-elle précisé.

La sélection algérienne d'équitation a effectué son premier stage du 19 au 23 juin à Blida, alors que le deuxième regroupement s'est étalé du 1 au 5 juillet à Constantine. «Nous disposons d'un groupe de cavaliers motivés à l'idée de représenter l'Algérie dans les compétitions internationales, mais nous souffrons d'un manque flagrant de chevaux qui se répercute négativement sur la progression de nos cavaliers», a fait savoir la présidente de la FEA. Concernant l'aspect technique, Sebiane a indiqué que son instance a recruté un entraîneur français pour prendre en charge les sélections nationales, mais les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, l'ont empêché de rejoindre l'Algérie faute de visas. «Je lance un appel aux autorités compétentes pour faciliter l'entrée sur le territoire national de notre nouvel entraîneur afin qu'il puisse entamer son travail et faire progresser nos cavaliers en prévision des prochaines compétitions, notamment, les JM-2022 d'Oran», a-t-elle conclu.

## TENNIS

## Novak Djokovic annonce sa participation aux JO de Tokyo

Le Serbe Novak Djokovic a annoncé jeudi qu'il participerait au tournoi de tennis des Jeux olympiques de Tokyo, s'offrant l'occasion de réaliser le premier «Golden Slam» de l'histoire pour un joueur. «J'ai réservé mon vol pour Tokyo et je rejoindrai fièrement l'équipe serbe pour les Jeux olympiques», a annoncé sur Twitter le numéro un mondial, vainqueur des trois premiers Majors de l'année 2021, en Australie, en France et en Angleterre.

Le Serbe de 34 ans avait laissé planer

le doute sur sa venue à Tokyo en raison des fortes restrictions sanitaires en vigueur contre le Covid-19, affirmant être «à 50/50» juste après sa victoire en finale de Wimbledon contre Matteo Berrettini. Aux Jeux, il aura face à lui un tableau diminué par plusieurs absences majeures: Roger Federer, Rafael Nadal, Dominic Thiem ou Nick Kyrgios ont d'ores et déjà jeté l'éponge. Les autorités japonaises vont appliquer des restrictions sanitaires drastiques aux JO, qui débutent le 23 juillet. Presque toutes les compéti-

## NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN

### La «crise financière» pénalise les nageurs du GSP

Le forfait du GSP Pétroliers au championnat national Open d'été de natation (11-16 juillet à Alger) est dû à un «problème financier», a indiqué le manager de la section-natation de ce club, déplorant de surcroît le refus de la Fédération algérienne (FAN) d'autoriser les nageurs internationaux du GSP à prendre part, hors concours, à cette compétition.

«Les raisons de la non participation de notre club à ce championnat sont les mêmes qui ont contraint, précédemment, les autres sections du GSP, à l'image du handball et du basket-ball, à déclarer forfait. Il s'agit de la crise financière dont souffre le club depuis janvier 2021», a fait savoir Rachid Lourari à l'APS, indiquant que le club de natation du GSP renferme la majorité des nageurs de l'élite nationale évoluant à l'étranger, d'où les difficultés de prendre en charge leurs frais de déplacement, les tests anti-Covid et autres dépenses.

Un groupe de techniciens des petites catégories du club algérois s'est montré exaspéré de cette situation, après déjà un arrêt de la compétition locale durant dix-huit mois en raison du Covid-19. Rachid Lourari a souligné que son club a adressé une correspondance dans laquelle il a informé la FAN de son retrait de la compétition, tout en sollicitant la participation de ses nageurs internationaux hors concours, c'est-à-dire sans prendre en considération les médailles obtenues en cas de victoire. Le manager du GSP a fait montre de son mécontentement de la réponse négative de la FAN en déclarant : «C'est vrai qu'il est interdit



à chaque nageur qui dispose d'une licence avec son club, de participer à ce championnat hors concours, mais l'article 94 des règlements généraux stipule que la Fédération peut ne pas appliquer cette règle afin de permettre aux nageurs internationaux d'y prendre part hors concours».

Et de conclure: «Sincèrement, je suis très déçu de cette décision de la FAN, qui interdit aux nageurs ayant entamé leur préparation depuis le mois d'octobre dernier, d'être présents à ce championnat. L'objectif était de les encourager et non de décrocher des titres».

Ce championnat national est une étape qualificative pour les Mondiaux en petit bassin (25 m) prévus en dé-

cembre prochain à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin (50 m) programmés en mai 2022 à Fukuoka (Japon).

#### La FAN dit «appliquer le règlement»

De son côté, le président de la Fédération algérienne de la discipline, Mohamed Hakim Boughadou, a déploré l'absence des nageurs du GSP à cette compétition et s'est interrogé sur le rôle des dirigeants dans la gestion de la carrière d'un grand nombre de nageurs qui représentent le futur du sport national.

«Nous avons reçu un courrier du GSP annonçant le forfait de ses nageurs pour l'Open, ce qui m'a beaucoup

attristé vu le niveau de ses athlètes et les traditions de ce club. J'espère que les dirigeants de ce club vont assumer leurs responsabilités, car c'est l'avenir des nageurs qui est en jeu», a-t-il déclaré.

Boughadou a indiqué que son instance avait appliqué la réglementation en vigueur, précisant que l'engagement des nageurs du GSP hors concours aurait été «injuste» envers les autres clubs.

«Les règlements sont clairs, nous pouvons délivrer des dérogations pour les internationaux sur demande de la Direction technique nationale ou de l'entraîneur en chef de la sélection nationale. La demande doit, par la suite, être approuvée par le Bureau fédéral», a-t-il expliqué. Pour le volet technique, Boughadou a estimé que l'absence des nageurs de la sélection nationale évoluant à l'étranger et ceux du GSP, a influencé négativement sur le niveau de la compétition qui, traditionnellement, est marquée par une rude concurrence. «Je lance un appel à la sagesse aux dirigeants de Sonatrach, du GSP et du MC Alger pour régler cette situation qui impacte négativement l'avenir des athlètes de plusieurs disciplines», a-t-il conclu.

## JUDO

## Soraya Haddad désignée à la tête de la sélection algérienne juniors filles

La médaillée de bronze aux JO de Pékin 2008, Soraya Haddad, a été désignée à la tête de la sélection algérienne de judo juniors (filles), a annoncé la Fédération algérienne (FAJ). La nomination de la championne algérienne, ex-membre au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), intervient à moins de trois mois des championnats du monde de la catégorie, prévus début octobre à Olbia en Italie.



A cet effet, la sélection algérienne juniors a entamé un stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 19 juillet dans la wilaya de Béjaïa, sous la conduite des deux entraîneurs Soraya Haddad et Lila Latrous. En prévision

de ce stage, la FAJ a soumis les 25 membres de l'équipe nationale ainsi que le personnel technique et médical à de examens médicaux approfondis, sous le contrôle du Centre national de médecine du sport (CNMS).

## JEUX OLYMPIQUES-2020 - ALGÉRIE

### Départ du premier contingent pour Tokyo

Le premier contingent des athlètes algériens, qualifiés pour les Jeux olympiques Tokyo-2020, reportés à 2021 (23 juillet - 8 août), s'envolera vendredi pour la capitale japonaise à 15h25, a annoncé le Comité olympique sportif algérien (COA), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. 12 athlètes, représentant six disciplines : Aviron, Judo, Tennis de table, Escrime, Tir sportif, et Voile, quitteront le pays vendredi après-midi. Deux autres départs, depuis Alger, seront au programme les 23 et 26 juillet, précise la même source.

Quarante-quatre (44) athlètes de quatorze (14) disciplines représenteront l'Algérie aux JO-2020. Taoufik Makhloufi, champion olympique du 1500 m aux JO de Londres-2012 et double médaillé d'argent (800,1500m) aux olympiades de Rio-2016, sera le chef de file de la délégation sportive algérienne. Les disciplines de l'athlétisme, de la boxe et de la lutte, avec huit athlètes chacune, sont les plus représentatives. Viennent ensuite l'escrime avec quatre athlètes, la natation (3), l'aviron (2), le cyclisme (2), le judo (2) et la voile (2). Le reste du contingent algérien est représenté par le canoë kayak (1 athlète), l'haltérophilie (1), le karaté (1), le tennis de table (1) et le Tir sportif (1).

Pour rappel, l'Algérie avait pris part aux JO de Rio-2016 avec une délégation de 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs).

Programme des départs :  
- 1er départ, vendredi 16 juillet :  
Aviron : Sid Ali Boudina, Kamel Aït Daoud  
Judo : Fethi Nourine, Sonia Asselah  
Tennis de Table : Larbi Bouriah  
Escrime : Akram Bounabi, Kaouthar Mohamed-Belkebir, Salim Haroui, Meriem Mebarik  
Tir Sportif : Houda Chaâbi  
Voile : Hamza Bouras, Amina Berichi  
- 2e départ, vendredi 23 juillet :  
Lutte : Abdelhak Kherbache, Fateh Benferdjallah, Mohamed Fardj, Djahid Berrahal, Abdelkrim Fergat, Abdelmalek Merabet, Bachir Sid Azara, Adem Boudjemline  
Athlétisme : Loubna Benhadja  
- 3e départ, lundi 26 juillet :  
Athlétisme : Taoufik Makhloufi,  
Canoë Kayak : Amina Kheris.  
NB : Les autres athlètes partiront chacune et chacun vers Tokyo depuis leurs lieux de préparation.

## LIGUE 1 (32E JOURNÉE) L'ESS veut relever la tête, le CRB en conquérant à Tlemcen

Le CR Belouizdad et l'ES Sétif, co-leaders du championnat de Ligue 1 de football, défieront respectivement en déplacement le premier reléguable, le WA Tlemcen et à domicile la JS Saoura, à l'occasion de la 32e journée prévue samedi et dimanche.

Sèchement battue à Oran (4-0), l'Entente (60 pts) aura fort à faire lors de la réception de la JS Saoura (3e, 57 pts), dans un véritable choc du haut du classement.

Incapable de s'imposer lors de ses trois derniers matchs, l'ESS n'aura plus droit à l'erreur dans la course au titre, d'autant que son concurrent direct, le CRB, est en train d'impressionner, ce qui lui a permis de revenir à hauteur des Sétifiens lors de la précédente journée, à la faveur de son succès à domicile face à l'ASO Chlef (2-1).

Le Chabab, qui compte un match en moins à disputer à la maison face à la JS Kabylie, partira favori du côté de l'Ouest face à une équipe du WAT (17e, 30 pts) groggy, elle qui reste sur une série de trois défaites de suite.

L'entraîneur tlemcenien Abdelkader Amrani a même démissionné à l'issue du dernier revers concédé à Alger face au Paradou AC (1-0).

M'ailleure équipe en dehors de ses bases (29 points



pris sur 48 possibles, ndr), le Chabab tentera de préserver sa dynamique et se rapprocher davantage d'un deuxième titre de champion de rang.

Le MC Oran (4e, 53 pts), auteur d'une retentissante victoire face à l'ESS, sera en appel à Biskra pour défier l'USB (11e, 37 pts), dans un match opposant deux équipes aux objectifs diamétralement opposés.

L'USB, «miraculée» lors de son dernier match en déplacement face au CS Constantine, parvenant à égaliser dans le temps additionnel (1-1), devra impérativement l'emporter pour s'éloigner de la zone de turbulences et se mettre à l'abri.

### Lutte acharnée pour le maintien

Les deux clubs de la capitale, l'USM Alger (5e, 50 pts) et le MC Alger (6e, 49 pts), qui se sont neutralisés mardi dans le «big derby» algérois (2-2), défieront en déplacement

respectivement l'AS Ain M'lila (11e, 37 pts) et l'ASO Chlef (13e, 35 pts), avec l'intention de revenir avec de bons résultats, de quoi leur permettre de préserver leurs chances de terminer sur le podium.

Si l'USMA voyage relativement bien ces dernières journées, le MCA est appelé à relever la tête à l'extérieur et éviter une quatrième défaite de rang en dehors de ses bases.

Au stade du 20-Août-1955 d'Alger, l'Olympique Médéa (7e, 48 pts) sera certainement mise à rude épreuve par le NA Hussein-Dey (16e, 33 pts), qui semble retrouver des couleurs, en alignant mercredi à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1) un troisième match sans défaite.

Une victoire du Nasria permettrait aux joueurs de l'entraîneur Abdelkader Iaïche de se rapprocher un peu plus du maintien, au moment où l'OM va aborder ce rendez-vous avec l'intention de confir-

mer sa victoire face à la JSM Skikda (3-0).

A l'Est du pays, le CS Constantine (8e, 47 pts), accroché chez lui par l'USB, croisera le fer avec le finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie (9e, 46 pts), dans un match qui s'annonce âprement disputé de part et d'autre.

En bas de classement, trois rencontres mettront aux prises des équipes menacées par le spectre de la relégation : JSM Skikda (20e, 17 pts) - RC Relizane (13e, 35 pts), NC Magra (15e, 34 pts) - CA Bordj Bou Arreridj (19e, 21 pts) et Paradou AC (10e, 41 pts) - USM Bel-Abbès (18e, 27 pts).

A l'exception du PAC qui reste loin de la zone rouge, les autres formations vont livrer une bataille acharnée, dans l'objectif de grignoter de précieux points pour le maintien.

Le CABBA et la JSMS, qui ferment la marche, ont sérieusement hypothéqué leurs chances de rester parmi l'élite.

## LIGUE 1 Arrêt du championnat de la catégorie réserve (LFP)

Le championnat de Ligue 1 de la catégorie réserve 2020-2021 a été définitivement arrêté, au terme de la 31e journée disputée lundi et mardi, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel.

«Suite aux recommandations de la commission du football professionnel présidée par Benhamza Yacine, et après la validation du bureau fédéral, la LFP informe l'ensemble des clubs professionnels de la Ligue 1 de l'arrêt définitif du championnat de la catégorie réserve, saison sportive 2020-2021», a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué.

Ainsi, la JS Saoura, qui occupait le poste de leader à l'issue de la précédente journée (68 pts), est déclarée championne pour la deuxième fois de suite.

Les gars de Béchar terminent avec deux longueurs d'avance sur le CS Constantine (66 points), alors que le CR Belouizdad suit derrière à la troisième position avec 64 points.

La décision d'arrêter le championnat de

la réserve a été prise deux jours après la deuxième réunion de la Commission du football professionnel, tenue mardi sous la présidence du vice-président de la Fédération algérienne de football et président de ladite Commission, le Dr Yacine Benhamza, avec plusieurs points à l'ordre du jour, notamment la situation actualisée du championnat de Ligue 1 professionnelle saison 2020-2021, l'examen de la situation du championnat réserve de la saison 2020-2021, ainsi que la préparation et l'organisation de la saison 2021-2022.

Depuis plusieurs jours, des voix se sont élevées pour réclamer l'arrêt du championnat de la réserve, voire celui des seniors, en raison des conditions difficiles dans lesquelles se jouent les rencontres en plein été.

Début juillet, la LFP avait pris la décision de faire disputer les rencontres de la catégorie réserve la veille des matchs des seniors et à la même heure (en nocturne pour les stades dotés d'éclairage) afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans de bonnes conditions.

## LIGUE 1 (DISCIPLINE) Harrag (MCA) suspendu pour cinq matchs (LFP)

Le milieu de terrain du MC Alger Chams-Eddine Harrag, a été suspendu de 5 matchs de suspension, dont 2 avec sursis, pour «crachat envers adversaire», a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel.

«Suite aux rapports des officiels du match, et après avoir tenu compte des moyens audiovisuels, conformément à l'article 5 : crachat envers adversaire.

La sanction est de 5 matchs, dont 2 avec sursis, plus 50.000 dinars d'amende», a indiqué la LFP.

Par ailleurs, le joueur de l'US Biskra Noufel Ghassiri, avec qui Harrag a eu une altercation au cours de la rencontre, a été suspendu de trois matchs, dont 1 avec sursis, plus 30.000 dinars, pour «voir de faits sur un adversaire».

De son côté, le président du Conseil d'administration de la SSPA/ MC Alger Ammar Brahmia, s'est vu infliger 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires), pour «mauvais comportement».

Le MCA a été suspendu de 340.000 dinars d'amende pour «non-respect du protocole sanitaire» et «présence du personnel du club dans le tunnel menant aux vestiaires» et «conduite incorrecte».

L'entraîneur du MCA Nabi Neghiz, est quant à lui, suspendu jusqu'à son audition pour la séance du lundi 19 juillet.

Le coach du Paradou AC Si Tahar Chérif El-Ouezani a été suspendu de 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à compter du 11 juillet, pour «mauvais comportement».

Toujours du côté du PAC, l'entraîneur des gardiens Mohamed Zemouli, a été suspendu pour un mois ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à compter du 11 juillet, plus une amende de 30.000 dinars pour «propos injurieux».

Le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaya a été suspendu de 2 matchs de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) à partir du 11 juillet, pour «mauvais comportement envers joueurs».

L'ESS s'est vu infliger une amende de 300.000 dinars pour «non-respect du protocole sanitaire» et «présence du personnel du club dans le tunnel menant aux vestiaires».

Le défenseur central du CR Belouizdad Sofiane Bouchar a été suspendu de 2 matchs de suspension ferme, plus 20.000 d'amende, pour «propos injurieux», alors que le portier de l'US Biskra Nafaa Aloui a pris 4 matchs, dont 1 avec sursis, plus 40.000 dinars d'amende pour «faute grossière plus comportement anti-sportif».

Enfin, le CABBA Arreridj et l'USM Bel-Abbès ont été suspendus respectivement de 200.000 et 50.000 dinars d'amende pour «absence d'entraîneur en chef sur la main courante» et «tableau d'affichage défectueux».

APS

### Le programme

Programme des rencontres de la 32e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues samedi et dimanche :

#### Samedi 17 juillet :

JSM Skikda - RC Relizane (17h45)  
NC Magra - CA Bordj Bou Arreridj (17h45)  
Paradou AC - USM Bel-Abbès (18h00)  
WA Tlemcen - CR Belouizdad (18h00)  
AS Ain M'lila - USM Alger (20h30)  
ASO Chlef - MC Alger (20h30)  
US Biskra - MC Oran (20h30)  
ES Sétif - JS Saoura (21h00)

#### Dimanche 18 juillet :

CS Constantine - JS Kabylie (17h45)  
NA Hussein-Dey - Olympique Médéa (18h00)

Classement	Pts	J
1). CR Belouizdad	60	30
2). ES Sétif	60	31
3). JS Saoura	57	31
4). MC Oran	53	31
5). USM Alger	50	30
6). MC Alger	49	31
7). O. Médéa	48	31
8). CS Constantine	47	31
9). JS Kabylie	46	27
10). Paradou AC	41	31
11). AS Ain M'lila	37	31
12). US Biskra	37	31
13). ASO Chlef	35	31
14). RC Relizane	35	31
15). NC Magra	34	31
16). NA Hussein-Dey	33	31
17). WA Tlemcen	30	30
18). USM Bel-Abbès	27	31
19). CABBA Arreridj	21	31
20). JSM Skikda	17	30

## CAF Le rapport final d'audit au menu du comité exécutif de la CAF vendredi

Le rapport final de l'audit réalisé par le cabinet PwC sur la gestion de la Confédération africaine de football (CAF) sera discuté lors de la réunion de son Comité exécutif prévu ce vendredi à Rabat (Maroc), annonce l'instance sur son site officiel jeudi.

Le rapport intérimaire de PwC qui a été distribué aux associations membres de la CAF en mai 2021, «avait identifié certaines transactions et conduites irrégulières, non éthiques et inappropriées», rappelle la CAF.

Comme indiqué précédemment, la nouvelle direction s'engage à s'assurer que la CAF met en œuvre et adhère aux meilleurs standards en matière de gouvernance, d'audit, d'éthique, de finances et de gestion, poursuit le communiqué. La CAF publiera un communiqué de presse après la réunion du Comité exécutif à Rabat. Ce Comité exécutif va précéder la finale de la Ligue africaine des champions, qui aura lieu samedi à Casablanca entre le champion en titre, Al Ahly d'Égypte et le club sud-africain des Kaizer Chiefs.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - FINALE JSK-RAJA La CAF ouvre une enquête disciplinaire pour incidents

La Confédération africaine de football (CAF) a ouvert une enquête disciplinaire suite aux incidents survenus lors de la finale de la Coupe de la Confédération, disputée samedi dernier entre la JS Kabylie et les Marocains du Raja Casablanca (1-2), à Cotonou (Bénin), a indiqué l'instance continentale mercredi soir.

«Après le coup de sifflet final, un groupe de supporters a envahi l'aire de jeu et perturbé la cérémonie officielle de remise des médailles et des trophées.

La CAF condamne fermement ces comportements inacceptables, nuisibles à l'image d'une de ses compétitions», a expliqué la CAF sur son site officiel.

La CAF «a ouvert une enquête disciplinaire afin de déterminer les responsabilités de ces débordements et appliquer d'éventuelles sanctions, dans le but d'empêcher que de tels incidents ne se reproduisent», conclut le communiqué.

Au cours de cette finale, le Raja est parvenu à marquer deux buts lors du premier quart d'heure, grâce à Sofiane Rahimi (5e) et Ben Malango (14e), avant que les «Canaris» ne réduisent le score en seconde période par l'entremise de Zakaria Boulahia (46e).

APS

## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE Benhamza : "La saison 2021-2022 devrait démarrer en octobre"

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF) et président de la Commission du football professionnel Dr. Yacine Benhamza, a déclaré vendredi que le coup d'envoi de la saison 2021-2022, devait être donné "durant la deuxième quinzaine d'octobre".

"L'actuel exercice avait démarré en novembre. Pour la prochaine saison nous avons consulté des techniciens et des gens du corps médical, pour savoir quelle période de repos accorder aux clubs.

Nous avons des propositions, et nous comptons bien entamer la nouvelle saison avant novembre, soit durant la deuxième quinzaine d'octobre", a indiqué Benhamza, sur les ondes de la radio nationale.

La Commission du football professionnel, a tenu mardi sa deuxième réunion, sous la présidence Dr Yacine Benhamza, avec plusieurs points à l'ordre du jour, notamment la situation actualisée du championnat de Ligue 1 professionnelle saison 2020-2021, ainsi que la préparation et l'organisation de la saison 2021-2022.

Comme première décision, la LFP a annoncé jeudi l'arrêt définitif du championnat de la réserve.

"Nous avons des propositions concernant la Coupe d'Algérie ou la Coupe de la Ligue.

Ce sera difficile de programmer la Coupe d'Algérie, d'autant que les championnats des divisions inférieures sont à l'arrêt.

Nous devons étudier aussi la possibilité de jouer la Coupe de la Ligue.

Il y'aura également la nécessité de trouver des solutions concernant la programmation pour les clubs engagés dans les

compétitions africaines inter-clubs.

Nous ferons en sorte que la saison 2021-2022 se termine avant juillet", a-t-il ajouté.

**Un championnat à 18 clubs ou 2 groupes de 9 la saison prochaine**

Concernant la formule de compétition envisagée en vue de la saison prochaine, le N.2 de l'instance fédérale a souligné que deux propositions seront soumises aux membres du Bureau fédéral, lors de la prochaine réunion statutaire.

"Notre objectif est de mettre en place une formule allégée.

Il y'a donc cette formule avec un championnat à deux groupes de 9 clubs chacun, qui a certainement des avantages, puisque le nombre de matches sera réduit à 16 journées au total, en plus des play-offs.

L'autre proposition consiste à mettre en place un championnat classique à 18 clubs, avec 34 journées, et un calendrier plus long.

La décision finale reviendra au bureau fédéral qui se prononcera sur la formule.

Dans le cas où le BF viendrait à retenir la première proposition, elle sera soumise aux membres de l'Assemblée générale".

Par ailleurs, Yacine Benhamza a indiqué qu'une pré-liste de 8 clubs, a été envoyée à la Confédération africaine de



football (CAF), pour "disputer potentiellement" la prochaine édition de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération: "Nous avons envoyé, dans le respect des délais, une pré-liste de 8 clubs, qui joueront potentiellement les compétitions interclubs la saison prochaine".

Concernant l'actuelle saison footballistique, qui va aller à son terme, le vice-président de la FAF a souligné que la priorité est d'atteindre la 35e journée d'ici au 31 juillet.

"Nous avons demandé d'apurer les matchs en retard, notamment ceux de la JS Kabylie, pour mettre à jour le calendrier.

Notre priorité est d'atteindre la 35e journée d'ici le 31e juillet.

Il y'a le problème de la date de la finale de la Coupe de la Ligue, que nous espérons qu'elle se jouera avant la fin du mois, une manière de connaître le premier représentant en Coupe de la Confédération.

Nous avons prévu tous les scénarios et nous avons mis en place une sous-commission pour formuler toutes les propositions possibles".

Enfin, Benhamza n'a pas écarté l'idée de revenir à une formule d'un championnat à 16 clubs, dès la saison 2022-2023.

## COUPE DE LA LIGUE La finale JS Kabylie - NC Magra fixée au 31 juillet (Lavagne)

La finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football entre la JS Kabylie et le NC Magra se jouera le samedi 31 juillet, probablement au stade olympique du 5-Juillet (Alger), a indiqué l'entraîneur français de la JSK, Denis Lavagne.

«La finale est fixée désormais au 31 juillet. Il faut penser à ce rendez-vous en faisant notamment tourner l'effectif et donner du temps de jeu à d'autres éléments, pour permettre à tout le monde d'aborder cette finale au mieux de sa forme.

J'ai en ma possession l'ensemble des joueurs pour ce match que je considère comme le plus important de la saison», a indiqué Lavagne, dans un entretien vidéo accordé à la page officielle Facebook du club kabyle.

En demi-finales, la formation kabyle s'est qualifiée aux dépens du WA Tlemcen (1-0), alors que le NCM a passé l'écueil de l'USM Alger (2-1, a.p).

Le coach des «Canaris» s'exprimait mercredi soir, à l'issue du match nul concédé à domicile face au NA Hussein-Dey (1-1), en clôture de la 31e journée du championnat de Ligue 1.

«Nous avons bien entamé le match, en mettant du rythme dans le jeu, mais on n'a pas su prendre à défaut la défense adverse.

On s'est fait surprendre sur un contre. Les joueurs ont bien réagi. Nous sommes parvenus à égaliser, mais on avait en face une équipe bien regroupée derrière, chose qui nous a empêchés de marquer le deuxième but», a-t-il ajouté.



Et d'enchaîner: «Nous n'avons pas eu beaucoup d'occasions. Je ne reproche rien aux joueurs, ils ont tout donné, mais on a manqué d'inspiration et de créativité pour concrétiser notre domination».

Après s'être inclinée samedi dernier en finale de la Coupe de la Confédération, face aux Marocains du Raja Casablanca (2-1) au stade de Cotonou (Bénin), la JSK aura une belle occasion de sauver sa saison en visant la Coupe de la Ligue professionnelle.

En attendant, Lavagne compte faire le plein en championnat.

«D'ici à cette finale, nous allons aborder

nos prochains matchs de championnat avec l'intention de s'imposer et réaliser la meilleure performance possible, c'est la manière de pouvoir préparer la finale.

Certains joueurs comme Benabdi et Bensayah, qui ont de petits bobos, ont besoin d'être ménagés pour pouvoir récupérer et terminer la saison en force», a-t-il conclu.

Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

## MERCATO Milan Guendouzi rejoint son frère à l'OM

Le petit frère de Matteo Guendouzi, Milan Guendouzi, signe lui aussi, en faveur de l'Olympique de Marseille. Il intégrera l'équipe réserve et évoluera la saison prochaine, en National 2.

La semaine dernière, l'international espoir de l'Équipe de France, Matteo Guendouzi, a rejoint l'Olympique de Marseille, sous la forme d'un prêt, assorti d'une option d'achat obligatoire fixée à 11 millions d'euros.

## PSG Kylian Mbappé attend un geste très fort du Real Madrid !

En fin de contrat en juin 2022, Kylian Mbappé n'a toujours pas tranché pour sa prolongation de contrat. Mais visiblement, l'attaquant français espère que le Real Madrid va prochainement passer à l'action pour le recruter dans les prochains jours, avant que la saison du PSG ne reprenne.

Bien que le Paris Saint-Germain se soit bien renforcé depuis l'ouverture du mercato, le très gros dossier de l'été n'est pas encore réglé. En effet, Kylian Mbappé dont le contrat s'achève en juin 2022, n'a toujours pas officiellement tranché pour son avenir. Au début du mois de juin, Nasser Al-Khelaïfi se montrait toutefois confiant dans ce dossier : « Je vais être clair : Kylian va rester à Paris, on ne va jamais le vendre et il ne partira jamais libre. Je ne donne jamais de détails dans les médias sur des négociations en cours. Tout ce que je peux dire est que ça avance bien. J'espère qu'on trouvera un terrain d'entente (...) Où peut-il aller ? Quels clubs, en termes d'ambition et de projet, peuvent aujourd'hui rivaliser avec le PSG ? » Et pourtant, en interne la situation est beaucoup plus compliquée puisque le Champion du monde ne serait pas encore décidé à prolonger son contrat au PSG, et il attendrait même un signe du Real Madrid.

## LEICESTER CITY Ryan Bertrand signe officiellement avec les Foxes

À la recherche d'un latéral gauche, Leicester l'a officiellement trouvé en engageant Ryan Bertrand. Les Foxes vont maintenant pouvoir se tourner vers leurs autres cibles.

Bertrand signe pour 2 ans à Leicester. Après un début de mercato plutôt calme, Leicester semble déterminé à concrétiser les arrivées de ses principales cibles. Le club anglais est passé à la vitesse supérieure ces derniers jours sur le mercato. Patson Daka a rejoint officiellement les Foxes avant que Boubakary Soumaré ne le suive. Et l'écurie des Midlands de l'Est tient son nouveau latéral gauche.



## OLYMPIQUE DE MARSEILLE La rumeur Diego Costa déjà démentie

Toujours sans club, Diego Costa a été annoncé dans le viseur de l'OM ces dernières heures. Une rumeur qui revient régulièrement à Marseille, mais qui vient d'être démentie.

Libre depuis son départ de l'Atlético Madrid en décembre dernier, Diego Costa n'a toujours pas retrouvé de club. Associé à Wolverhampton, Benfica ou encore Besiktas ces dernières semaines, le buteur hispano-brésilien de 32 ans n'a pas encore trouvé chaussure à son pied.

Hier soir, le journaliste italien Alfredo Pedulla a relancé la rumeur d'un intérêt de l'OM pour Diego Costa en affirmant que le club marseillais était récemment venu aux nouvelles, tout comme le LOSC. Une information démentie à l'instant par un autre journaliste italien, Fabrizio Romano. "L'Olympique de Marseille n'est PAS intéressé par la signature de Diego Costa. Il a été contacté par de nombreux clubs en tant qu'agent libre - mais l'OM étudie différentes options et n'a pas ouvert de négociations pour Diego Costa, à ce jour", a assuré Romano sur Twitter.

## L'énigme Álvaro Morata

Insulté, lynché, menacé... Voilà à quoi s'est plus ou moins résumé l'Euro d'Álvaro Morata. Auteur de trois buts malgré quelques maladroites, l'Espagnol a raté le penalty décisif en demi-finales contre l'Italie. Ce qui ne va pas faire gonfler sa cote auprès du grand public. Si une personne devait représenter le foot de Madrid, Álvaro Morata ferait sans doute partie des candidats sérieux à ce titre.

Petit-fils d'un fan inconditionnel de l'Atlético de Madrid, Morata ne rentre au centre de formation des Colchoneros qu'à l'âge de 13 ans. Assez tard pour un jeune qui était déjà suivi depuis plusieurs années par les deux grands clubs de Madrid. Il y a bien entendu une raison à ça : des bulletins scolaires trop insuffisants aux yeux des parents. Il faudra attendre la fin du collège pour qu'Álvaro satisfasse enfin ses parents.

Morata débarque à l'Atlético, son grand-père est aux anges. Le principal concerné un peu moins, lui qui se revendique Madridista, et grand fan de Raúl.

Pourtant, il impressionne vite quelques-uns de ses éducateurs : « Je demandais à ses coéquipiers de lui donner le plus possible le ballon pour qu'il invente quelque chose » raconte José Luis Giménez (à ne pas confondre avec José María, le défenseur central uruguayen).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général,  
responsable de la publication  
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## INONDATIONS EN ALLEMAGNE

### Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la chancelière allemande

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé ses condoléances à la chancelière allemande Angela Merkel suite aux inondations qui ont frappé l'ouest de l'Allemagne et qui ont entraîné des pertes humaines, a indiqué vendredi un communiqué de la

Présidence de la République. "Suite aux pertes humaines déplorables causées par les inondations qui ont frappé l'ouest de l'Allemagne, je vous présente, Mme la chancelière, en mon nom et au nom du Gouvernement et peuple algériens, mes sincères condoléances et ma profonde compassion".



## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### Le Président Tebboune décrète des mesures de grâce et de clémence

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décrété, mercredi, des mesures de grâce en faveur de trente (30) détenus condamnés définitivement dans des affaires d'attoupelement et de troubles à l'ordre public, ainsi que des mesures de clémence complémentaires en faveur de soixante-et-onze (71) jeunes détenus condamnés pour les mêmes actes, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite au communiqué rendu

public mardi par le ministère de la Justice, le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a décrété, mercredi 04 Dhou El Hidja 1442 correspondant au 14 juillet 2021, des mesures de grâce en faveur de trente (30) détenus, condamnés définitivement dans des affaires d'attoupelement, de troubles à l'ordre public et d'autres actes y afférents", lit-on dans le communiqué.

"Le président de la République a

décrété également des mesures de clémence complémentaires en faveur de soixante-et-onze (71) jeunes détenus condamnés pour les mêmes actes qui seront relâchés pour rejoindre leurs familles, dès mercredi soir", a ajouté le communiqué. "Ces mesures font suite à celles décrétées à l'occasion de la célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Journée le 05 juillet 2021", a conclu le communiqué de la Présidence de la République.

## ENERGIE ET MINES

### M. Arkab et l'ambassadeur de Tunisie évoquent les opportunités futures de coopération

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Ramdhane El Fayedh, avec lequel il a évoqué l'état d'avancement des projets en cours et les opportunités futures de

coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont qualifié les relations entre les deux pays frères «d'exemplaires et de fructueuses» dans le

domaine énergétique, a précisé la même source. A cet effet, M. Arkab a exprimé «la volonté de l'Algérie d'appuyer les efforts de coopération en matière énergétique qui vont se poursuivre et se densifier du fait des excellentes rela-

tions, confiantes et cordiales, que les deux pays frères ont toujours entretenues», a ajouté le ministère. Pour sa part, M. El Fayedh a exprimé «ses remerciements pour le soutien permanent fourni par l'Algérie à son pays».

## FRANCE Deux prières de l'Aïd el-Adha à la Grande Mosquée de Paris

La Grande Mosquée de Paris a annoncé vendredi qu'elle organisera, à l'occasion de la célébration de l'Aïd el-Adha 2021-1442/H, deux prières de l'Aïd, la 1<sup>ère</sup> à 8h00 et la seconde prière à 8h30, et cela dans le sillage des mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. La même source a indiqué, dans un communiqué publié sur sa page facebook, que ces modalités pratiques tiennent compte du risque d'affluence et ont pour but d'accueillir les fidèles dans les conditions sanitaires les plus sécurisées.

L'accès à la Grande Mosquée de Paris sera autorisé aux fidèles à condition de porter un masque et de se munir d'un tapis de prière personnel, ajoute le communiqué. Pour leur part, les imams de la Grande mosquée ont recommandé vivement aux personnes âgées et vulnérables d'accomplir la prière de l'Aïd el-Adha chez soi, considérant encore élevé le risque de contamination par la Covid-19.

## ALGÉRIE-EAU Lamamra et son homologue émirati évoquent le renforcement des relations fraternelles

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a examiné avec son homologue émirati, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, lors d'un entretien téléphonique, les voies et moyens à même de renforcer les relations fraternelles entre les deux pays et la coopération en matière de lutte contre la pandémie de la Covid-19 ainsi que les priorités de l'action arabe commune.

"Lors d'un entretien téléphonique de félicitations émanant de Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de l'Etat des Emirats frères, nous avons examiné les voies de renforcement des relations fraternelles et de la coopération bilatérale en matière de lutte contre la pandémie de la Covid-19 ainsi que les priorités de l'action arabe commune", a écrit mercredi M. Lamamra sur son compte twitter.

## OMC

### M. Rezig représente l'Algérie à la réunion du Comité des négociations commerciales

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a représenté, jeudi, l'Algérie aux travaux de la réunion ministérielle du Comité des négociations commerciales relevant de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), indique un communiqué du ministère. M. Rezig a représenté l'Algérie, en sa qualité de membre observateur à l'OMC, lors de cette réunion tenue par vision-conférence, a fait savoir le ministère dans un communiqué posté sur sa page Facebook.

APS

## ALGÉRIE-PALESTINE

### Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, un appel téléphonique du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, au cours duquel ils ont évoqué le prochain Sommet arabe devant se tenir en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, au cours duquel ils ont échangé sur les développements de la situation dans la région et évoqué le prochain Sommet arabe devant se tenir en Algérie", lit-on dans le communiqué.

## ALGÉRIE-DIPLOMATIE

### M. Lamamra appelle au renforcement du rôle de l'Algérie pour la réalisation de la paix à la lumière de la conjoncture actuelle

Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a appelé, jeudi, à renforcer le rôle de l'Algérie en tant qu'Etat pionnier contribuant de manière effective à la réalisation de la paix et à l'unification des rangs à la lumière de la conjoncture régionale et internationale actuelle.

Lors d'une rencontre d'orientation tenue au siège du ministère avec les cadres de son département ministériel, M. Lamamra a présenté les grandes lignes du plan d'action du Gouvernement pour la prochaine étape, et qui repose essentiellement sur la concrétisation de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour le renforcement du rôle de l'Algérie en tant qu'Etat pionnier contribuant à la réalisation de la paix et à l'unification des rangs à la lumière de la conjoncture régionale et internationale actuelle.

Le ministre a rappelé dans son allocution «le riche parcours de la diplomatie algérienne qui a contribué au combat libérateur et à l'édification du pays à travers des générations successives de diplomates qui ont accompli des réalisations glorieuses pour les générations d'aujourd'hui concernant notamment le rôle de l'Algérie et son soutien aux peuples en lutte pour la libération du colonialisme et de la dépendance économique».

Il a en outre appelé à «s'inspirer de ce capital historique précieux afin de consolider le rôle de la diplomatie algérienne qu'il s'agit de la

médiation pour le règlement des conflits par voie pacifique ou de faire face aux plans hostiles visant notre pays», et à faire preuve du même esprit d'engagement qui a caractérisé la première génération de diplomates pour préserver les intérêts suprêmes de notre nation et s'adapter aux exigences de la conjoncture».

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné par ailleurs, «l'importance» accordée par le Président de la République à la prise en charge des préoccupations et des aspirations de la communauté nationale établie à l'étranger, notamment après le récent changement apporté à l'appellation du ministère et qui vient confirmer «ce orientation stratégique», insistant sur «l'importance de créer des passerelles avec les membres de la communauté en vue de permettre à cette dernière de contribuer à la construction nationale comme par le passé».

Le ministre a donné des instructions à l'effet d'accorder «une importance majeure à la formation continue du personnel et des cadres du ministère pour leur permettre de mener à bien leurs missions qu'il s'agisse de la gestion courante ou de la cristallisation d'une vision globale et intégrée concernant toutes les dimensions des relations extérieures de l'Algérie», exhortant le personnel et les cadres du ministère à «redoubler d'efforts et au dévouement au service du pays en toute confiance et avec rigueur, compétence et engagement».

## ALGÉRIE-JORDANIE

### M. Lamamra s'entretient par téléphone avec son homologue jordanien sur la situation dans la région arabe

Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a affirmé, lors d'un entretien téléphonique avec le vice-premier ministre et ministre Jordanien des affaires étrangères et des expatriés, M. Ayman Hussein al-Sadafi, l'attachement permanent d'œuvrer à la promotion des relations bilatérales et au renforcement de la concertation sur la situation dans la région arabe. «La communication téléphonique que j'ai reçue de mon frère Ayman Hussein al-Sadafi, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie pour me féliciter et qui m'a beaucoup réjoui, a été l'occasion de réaffirmer notre attachement permanent d'œuvrer à la promotion des relations bilatérales fraternelles et au renforcement de la concertation sur la situation dans la région arabe», a écrit mercredi M. Lamamra dans un post sur son compte officiel Twitter.